E

eā : v. *is*.

(h)ebenus, -ī f. : ébène; (*h*)*ebenum*, -*ī* n. : bois d'ébène; (*h*)*ebeninus* (-*neus*), -*a*, -*um*. Emprunt au gr. ἔβενος, ξέβεννος, qui lui-même provient d'une langue africaine. Non attesté avant Vg. M. L. 2816. Irl. *eabon*. Germanique : v. h. a. *ebēnus*.

ēbrius, -a, -um : ivre. Sens propre et figuré; souvent joint à *satur*, opposé à *sōbrius*. Ancien, usuel. M. L. 2820. Germanique : v. h. a. *īvari*, d'où m. h. a. *īver*, et *sobrius* > v. h. a. *sūvar*.

Dérivés : *ēbrietās*; *ēbriācus* (sans doute dans Labérius et sûrement dans la Vulgate) formé comme *merācus* de *merus*, M. L. 2818, it. *imbriaco*, fr. *ivraie*, etc.; *ēbriolus* (Plt.); *ēbriolātus* (Labér.); *ēbriōsus* (Cic.) formé d'après *ūnōsus*; *ēbriōsitās*; l'existence des doublets *ēbriācus*, *ēbriōsus* a un pendant dans *herniacus*, CIL XII 5695, *herniōsus*; *ēbriō*, *-ās* (Macr.) et *ēbriāmen* « boisson enivrante » (Tert.); *inēbriō* (Plin., Sén.), M. L. 4389; *dēbriō* (Fulg.); cf. aussi 2819, **ebriōnia*.

Rapproché de *bria* « uās ūnārium » par les Latins; cf. Charisius, GLK I 86, 16. Le sens de *ēbrius* serait « qui a vidé la coupe » (cf. *ēpōtus*); mais *bria* est à peine attesté et à basse époque et semble tiré de *ēbrius*. D'autre part, le rapport avec *sōbrius* est évident, *sōbrius* voulant dire d'abord non pas « sobre », mais « qui n'a pas bu, qui est de sang froid ». Le premier terme du composé est *sĕ-* ou **swe-* (cf. *so-cors*) ; en face de *ēbrius*, il y figure, semble-t-il, une forme de timbre *o*, comme dans *extorris* en face de *terra*, *medi-tullium* en face de *tellus*. Il résulterait de là que *ēbrius* serait ancien; mais on ne trouve ailleurs rien qui y réponde, et l'on ne peut faire sur l'origine de *ēbrius* que des hypothèses non contrôlables.

ebulcalium (*epocalium*), **-ī** n. : *ungula caballina* (Gloss.). Mot gaulois.

ebulus, -ī f. et m. (*ebulum*, -*ī* n.) : hièble, sorte de sureau. Le masculin remplace un ancien féminin; le neutre a sans doute désigné la baie avant de désigner l'arbre lui-même. Ancien (Caton). Il y a eu contamination de *ebulus* avec le mot gaulois correspondant *odocos* (M. L. 6039) dans les gloses *educu*, *ebucone*, etc. M. L. 2821. En dérivent : bret. *évl*, ags. *eofolc*.

Dérivé : *ebulīnus*.

M. Niedermann, Mél. Meillet, 100, rapproche le nom baltique et slave du « sapin »; v. pruss. *addle*, lit. *ẽglė* (de **edlė*), v. sl. *jela*, tch. *jedla*. La forme de irl. *aidlen* « sapin » fait difficulté (v. Mikkola, IF 23, 126). Et le sens ne concorde pas, même pour le mot baltique et slave.

ebur, -oris n. : ivoire, objet d'ivoire. Ancien, usuel. Irl. *eabur*.

Adjectifs dérivés : *eburnus*; *eburneus*; *eburneolus* (cf. *corneolus*); *eboreus* : d'ivoire. Le dernier adjectif a passé dans les langues romanes, où il a pris la place de *ebur*, fr. *ivoire*, M. L. 2817, d'où angl. *ivory*, etc.; *eburātus* (déjà dans Plt; cf. *aurātus*); *eborārius* : ouvrier en ivoire.

Ebur est neutre comme les noms de matière : *aurum*, *argentum*, *marmor*, *lignum*, etc. Sa déclinaison est sans doute calquée sur celle de *rōbur* et de *marmor*. Il est évident que les Latins ont connu l'ivoire avant l'éléphant; aussi ont-ils deux mots pour désigner les deux choses, mais *elephantus*, *elephas* se dénonce comme un emprunt récent, qu'on peut dater; v. plus bas, s. u. Le grec dit ἐλέφας pour désigner à la fois l'éléphant et l'ivoire. L'emploi de *elephas*, *elephantus*, au sens de « ivoire » en latin n'est qu'une imitation littéraire de l'usage grec (Vg., G. 3, 26; Ae. 3, 464; 6, 895).

Évidemment emprunté, comme ἐλ-έφᾱς (dont le premier élément est obscur) ; la forme la plus proche qu'on connaisse est égyptien *āb*, *ābu*, copte ⲉⲃⲟⲩ, ⲉⲃⲱ. On ne connaît ni l'origine du mot ni la voie par où il a passé en latin.

ec- : v. *ecce*.

ēcastor, ĕdepol : par Castor, par Pollux. Formules de serment, devenues des jurons familiers servant à appuyer une affirmation ou une négation (cf. gr. νὴ τὼ Κάστορα). *Ecastor* est réservé aux femmes, *edepol* enclitique est souvent réduit à *pol*. On trouve aussi *mēcastor* (cf. *mehercules*); et les glossaires citent encore *eiūnō equirīne* « iusiurandum per Iunonem per Quirinum », non autrement attestés; cf. aussi *edi medi* « par Dius Fidius » (Titin., frg. 8). Usités surtout dans la langue des comiques. — Le *ĕ* initial de *ēcastor*, *ĕdepol* rappelle celui de *equidem* en face de *quidem* ou de osq. *etanto* ombr. *etantu* en face de lat. *tantus*; le *-dĕ-* de *edepol* est embarrassant; il s'y cache peut-être une forme très réduite du vocatif de *deiuos*, *deiue*; *-pol* est un hypocoristique de *Pollux*.

ēcaudis, -e : v. *cauda*.

ecce : voici, voici que. Implique souvent une idée de soudaineté ou d'imprévu. Ancien, usuel. M. L. 2822 (*ĕcce*).

Ecce est fréquemment joint aux démonstratifs dans la conversation : *eccillum*, *eccillam*, *eccistam*, e. g. Plt., Am. 778, *em tibi pateram*, *eccam*; Mer. 434, *eccillum uideo*; Au. 881, *filiam ex te tu habes*. — *immo eccillam domi*; Cu. 615, *certe eccistam domi*. Ces formes renforcées du démonstratif ont fini par remplacer les formes simples, cf. *ecce ista* = *ista*, Peregr. Aeth. 14, 2 et 3, *ecce hic*, ibid. 15, 1, et ont eu une grande fortune dans les langues romanes; cf. fr. *celui*, *cet*, *ici*, *-ci*, etc. Dans les composés *ecca*, *eccum*, *eccam*, *eccos*, il n'y a pas trace du *h-* de *hun-c*, *hōs*, *han-c*, qui est une addition secondaire (v. *hic*); il n'est pas évident que *eccum* ne repose pas sur **ekk-om*; mais **ekk-hom* aurait abouti au même résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait double emploi).

Eccum a été de bonne heure considéré comme une sorte de particule démonstrative de même sens que *ecce*; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, *nam meu' pater intus nunc est eccum Iuppiter*. Cf. ital. *ecco*, M. L. 2824. A *ecce* se rattachent : *ec-quandō* (*-ne*); *ecquis*, *ecquī*; *ecquisnam*, *ecquālis*, interrogatifs d'impatience ou d'insistance appartenant à la langue parlée, composés de la particule qu'on a dans *ecce*. *Ecquis* veut dire : « voyons, y a-t-il quelqu'un? »; *ecquandō* : « quand donc? ». Cf. *ēnumquam*. Plt., Mo. 906, *ecquid placent?* | *— ecquid placeant me rogas? immo hercle uero perplacent*. La scansion *ĕcquis* s'explique par la proclise, cf. Thes., L. L. V 2, col. 52, 80. Tend à disparaître dans la latinité impériale.

eccere : particule de la langue familière « bon, voici ! ». Sans doute de *ecce* + *re(m)*. Étymologie populaire dans P. F. 68, 1 : *eccere iurisiurandi est, ac si dicatur per Cererem, ut ecastor edepol. Alii eccere pro ecce positum accipiunt*. Cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 34.

Le *ec-* se trouve toujours devant gutturale, dans *ecquis* comme dans *ec-ce*, de sorte qu'on ne voit pas si la forme ancienne était **ek-ke* ou **et-ke*. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif osq. ek-a-k « hanc », ek-f-k « hoc », où *ek-* a le même rôle que *h-* dans lat. *hic* (v. ce mot) ; la formation de osq. ekkum « item » n'est pas claire.

Une particule *et-* ne se retrouve pas en italique; *et* « aussi » n'entre pas en considération (cf. J. B. Hofmann, dans Thes. L. L. V 2, col. 52, 53 sqq.) ; le *ed* de ombr. *eř-ek*, *ers-c*, en face de osq. íd-ik « id », est évidemment *id*, plus ou moins altéré, comme on le voit par osq. *iz-ic*, ombr. er-ek « is », et n'entre pas davantage en considération ici. — Le second élément *-ce* est la particule enclitique *-ce*, connue par les démonstratifs et par divers adverbes.

ecclēsia, -ae f. : assemblée. Emprunt à gr. ἐκκλησία; attesté depuis Pline le Jeune, généralisé par la langue de l'Église dans le sens de « assemblée des fidèles, église (sens abstrait et concret, a concurrencé *basilica*) » et passé dans les langues romanes (*eclēsia*, v. B. W. s. u.). M. L. 2823. En celtique : v. irl. *eclis*, britt. *eglwys*.

Dérivé : *ecclēsiola*.

echīnus, -ī m. : v. *ēr*. M. L. 2825. Dérivés latins : *echīneus*, *-ātus*, *-a*, *-um*. — Cf. aussi *echīnastrum* « géranium » (Diosc.), de *echīnus* « nom d'une herbe piquante »?

ec-quis : v. *ecce*.

edepol : v. *ēcastor*.

edō, ēs, ēdī (*edidī*, récent et vulgaire), **ēsum, ēsse** : manger (sens propre et figuré). Ancien présent athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin : ind. prés. *ēs*, *ēst*, *ēstur*, *ēstis*; impér. *ēs*, *ēstō*; inf. *ēsse*; ancien optatif *edim* (auquel se substitue *edam* à l'époque impériale).

Les formes athématiques ont un *ē*, par opposition aux formes thématiques; cf. Meillet, BSL 22, 163 et 23, 70. Cet *ē* s'est étendu à l'adjectif en *-to-*, *ēsus*, qui a été formé secondairement. La langue a tendu à normaliser la flexion du verbe et à remplacer par des formes thématiques *edis*, *edit*, *edere*, etc., attestées dès le 1er siècle de notre ère, les anciennes formes. L'irrégularité de la flexion et le manque de corps des formes, en partie monosyllabiques, condamnaient *edō* à disparaître, et il a été concurrencé par des formes plus expressives et plus régulières, *mandere* (proprement « mâcher ») et surtout *mandūcāre* (déjà dans Pomponius). Toutefois, la forme à préverbe plus longue et expressive, *comedō*, que Pétrone met dans la bouche des convives du festin de Trimalcion, et qui est fréquente dans la langue de l'Église (Ital., Vulg.), où elle traduit κατεσθίω, et jusqu'en bas latin, a survécu en espagnol et en portugais : *comer*, M. L. 2077; on sait, d'ailleurs, par *con-dūcō*, *com-mandō*, etc., que le préverbe *com-* a joué un grand rôle dans le développement du roman. V. Thes. V 2, 100, 16 sqq. Ernout, *Aspects*, p. 155 ; B. W. sous *manger*.

Dérivés et composés : *edāx* : vorace, *ēdācitās*; *inedāx* (Gloss.); *edō*, *-ōnis* m., Varr. ap. Non. 48, 19; *edulus* glosé *comestor*, *consumptor*, formé comme *bibulus* (cf. *fīcēdula*, s. u. *fīcus*) et peut-être *ellum* (de *edulum*?) : *coclearium* (Gloss.); *edūlis*, d'où *edūlia* n. pl. « comestible(s) », sur lequel a été refait à basse époque *edūlium* (cf. *cuppēdia*, *cuppēdium*); *ēsor*, *-ōris* m. (Front.); *ēsus*, *-ūs* m. (de **ēssus*) « le manger », employé surtout au datif *ēsuī esse*, *ēsuī condī* (**ēsiō* n'est pas attesté; *ēsor* ne semble exister que dans Fronton); *ēsitō*, *-ās* (*ēss-*), fréquentatif archaïque (Plt., Caton); *ēsuriō*, *-īs* : avoir faim, M. L. 2918 a; *ēsuriēs*, *-ei* f. (tardif); *ēsuriālis* (Plt.); *ēsurītiō*, *-tor* (Martial).

ēsca, *-ae* f. : nourriture; dans la langue des pêcheurs « amorce, appât, èche »; sens qu'il a gardé dans les langues romanes. M. L. 2913. Adjectif composé : *uēscus* (v. ce mot). *Edūsa*? : v. ce mot; *ēscālis* (époque impériale), *ēscārius* (Plt., Varr., Plin.), cf. P. F. 67, 27, *escariae mensae uocantur in quibus homines epulantur*. *Escārium* est demeuré en logoudorien au sens de « jabot, gésier », M. L. 2915; le dérivé **ēscariola* a donné le toscan *scariola*, d'où provient le fr. *escarole*, M. L. 2914; *ēsculentus* (cf. *sūculentus*, *faeculentus*, etc.) « bon à manger, nourrissant »; *ēsculentia* : *pinguēdō* (Gloss.); *escifer* (Paul. Nol.); *ēscō*, *-ās* (et *ēscor*, *-āris*) (Solin); *escātilis* (Tert.); *adēscō*, *-ās* (tardif), M. L. 163; *inescō*, M. L. 4392;

in-edia f. : privation de manger (ancien, classique).

Les formes verbales à préverbe, peu usuelles pour la plupart, n'offrent pas le passage de *e* à *i* :

adedō : se mettre à manger, par suite « ronger, dévorer ». Surtout employé au participe *adēsus*; *ambedō* : manger tout autour, dévorer; *ambēsus*; *ambēstrīx* (Plt., Cas. 778?; Amm. 29, 3, 9); *comedō* : manger entièrement, dévorer; *comedō*, *-ōnis* « *qui sua bona consumit* » (et *comedus*, *-ī*?, cité par P. F. 50, 29 à côté de *comedō*); *comēsor*, *-ōris* m. (*comestor* d'après le féminin *comestrīx*, *comessor* d'après *comissārī*); *comestor* a entraîné à son tour *comestus*, *comestiō*, *-ōnis*, *comestūra*, *comestibilis*, *-e* (tous tardifs, sauf *comestus* : Itala, Gaïus, Isid., etc.), M. L. 2078 b; *exedō* : dévorer; *exēsor* (Lucr.), **exedō*, *-ōnis*, M. L. 3000 a;

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

excomedō, *-comestiō* : rare, tardif : Chir., Hier., Orib.) ; *peredō* : consumer, dévorer. *Peresia*, cf. F. 236, 24, *Peresiam et Bibesiam Plautus* (Curc. 444, *Perbibesiam* codd. Plt.) *finxit sua consuetudine, cum intellegi uoluit cupiditatem edendi et bibendi* ; *obedō* : usité seulement au participe *obēsus* (v. ce mot) ; *subedō* : ronger, miner.

La racine **ed-* « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : **ed-*, conservé dans hitt. *ed-*, gr. ἔδμεναι, ἔδουσι (de ἔδ-οντι), ἔδων (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que ἔδω), dans le futur grec ἔ-δ-ομαι (ancien subjonctif), dans l'impératif hom. ἔσθι « mange », sur lequel a été fait ἐσθίω et, avec passage au type thématique, got. *itan* « manger », **ēd-* dans lit. *ė́-mi*, *ės-t(i)*, v. sl. *ěmь* (d'où *jamь*), *ěstŭ* (d'où *jastŭ*) ; **ōd-* dans arm. *utem* « je mange » (passé au type thématique). L'*a* de skr. *ád-mi* « je mange » peut reposer sur *e* ou sur *o*. Le vocalisme *o* ne figure que dans le nom grec de la « dent », ὀδών, ὀδόντα (ancien participe) ; la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine ; v. *dēns*. A en juger par lat. *edunt* (sur lequel ont été faites les formes thématiques *edō*, *edimus*) et par *edim* (ancien optatif), par hom. ἔδουσι, par skr. *ádanti* « ils mangent », optatif *adyā́t* « il peut manger », le vocalisme à *e* a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. — Le verbe **ed-* n'est conservé en celtique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : *ēdī* ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des prétérits : got. *at*, *etum* ; v. h. a. *āz*.

En celtique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen, *V. G. d. K. Spr.*, II, p. 559, attribue à la racine **ed-* certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. *ēsca* rappelle lit. *ė̃desis* « nourriture des animaux ». Mais lit. *ė́škа* « appétit », *ė́skus* « glouton » sont des formations désidératives tout autres que *ēsca*. Formation parallèle, peut-être d'après *ēsca* : *pōsca*. Cf. peut-être v. h. a. *ās* « charogne ».

ēdō : v. *dō*.

ēducō, -ās, -āuī, -ātum : élever (un enfant), instruire, former. Ancien, usuel.

Dérivés : *ēducātor*, *-tiō*, *-trix* (classiques) ; *ēducātus*, *-ūs* (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de *dūcō*, *-is* de sens duratif ; attestée seulement en composition (comme *-cupō* dans *occupō*, *-pellō*, *-ās* dans *ap-pellō*). La spécialisation de sens l'a détaché de *dūcō*.

Edusa(ū?) : nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à *Pōtīna*, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de *edō*, *edūlis* comme *Pōtīna* de *pōtiō*. Variantes tardives : *Edūla*, *Edūca* (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement (par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. Altheim, *Röm. Rel. Gesch.*, I, 78.

effāfil(l)ātum : *exertum, quod scilicet omnes exerto brachio sint exfilati, i. e. extra uestimentum filo contextum*, P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec *b* : *exfabillauero*, *exfabillabit* à côté de *effafillatus*, et aussi avec *p* : *expapillato*, sous l'influence de *papilla*. Se trouve dans Plt., Mi. 1180 (*exfafillato* est la leçon des manuscrits palatins ; l'Ambrosianus semble avoir *ex(pal-liol)ato*, mais la lecture est très incertaine). V. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. Forme et sens obscurs.

effū(t)tiō : v. *fūtis* sous *fundō*.

egeō, -ēs, -uī (rare), **-ēre** (pas de supin, mais Tert., adu. Marc. 4, 24, a un participe futur *egitūra*) : être dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans Plt. et Tér.) ; être privé de, avoir besoin de, manquer de (suivi du génitif et de l'ablatif ; un exemple avec *quic-quam* dans Plt., Men. 121). Pour le sens, cf. Sén., ad Luc. 9, med., *sapiens eget nulla re* ; *egere enim necessitatis est*, et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine, mais d'un emploi plus rare dans la langue impériale (voir le tableau comparatif des emplois de *egeō*, *careō*, *egēns*, *indigēre* dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.). Non roman.

egēnus « qui manque de » de **eges-nos*, *egestās* « manque, besoin » (cf. *terrēnus*, *terres-tris* et *tempus/tem-pestās*) semblent supposer un ancien neutre en *-es* : **egos*, *egestās* ne peut avoir été formé sur *egēns*, dont le dérivé devrait être *egentia*, qui n'est attesté qu'au v^e^ siècle après J. C. (d'après *indigentia*?). De *egestās* dérive **eges-t(u)ōsus* (bas latin), cf. *quaestuōsus*.

Composés : *indigus*, adjectif poétique (Lucr., Vg., Luc., Tac.), de **end-ego-s*, avec le même maintien du préfixe **end-*, *ind-* que dans *indipīscor*, *indaudiō* (peut-être d'après *prodigus*?) ; un doublet *indigis* est conservé dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 46, 193, *cum aetate exacta indigem | liberum lacerasti* (*indigem* d'après *inopem*?) ; *indigeō*, qui a parfois le sens dérivé de « sentir le besoin de, désirer » ; le participe *indigēns* s'emploie substantivement : *indigentēs* « les indigents » (Cic.) ; *indigentia*, mot cicéronien ; *indiguus* (Apul., Paul. Nol.), sans doute d'après *exiguus*, rattaché faussement à *egeō*.

Présent en *-eō* indiquant l'état (type *maneō*, *careō*), ce qui a entraîné le perfectum en *-uī*. — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. *ekla* « manque », v. h. a. *eko-rōdo* « seulement ». Osq. *egmo* de **egmā* « rēs » est très incertain : sens premier « rēs necessāria » d'après χρῆμα?

Ēgeria, -ae f. : nom d'une nymphe qui par calembour étymologique a été rapproché de *ēgerō* (d'où l'*ē* initial peut-être secondaire et qui permettait au nom d'entrer dans l'hexamètre) ; cf. P. F. 67, 25, *Egeriae nymphae sacrificabant praegnantes, quod eam putabant facile conceptum aluo egerere*. Sans doute étrusque, comme *Camēnae*, ou « sabin ».

egŏ (fal. *eko*, *eqo*). Nominatif du pronom personnel de la 1^re^ personne du singulier. Les autres cas sont formés sur un autre thème : gén. *meī* (génitif de l'adjectif possessif *meus*, *-a*, *-um*), dat. *mihĭ*, *mī*, acc. *mē(d)*, abl.

mē(d) ; v. l'article *mē*. Sur cette opposition de thèmes entre *ego* et *mē*, v. Meillet, MSL 22, 52. *Ego*, dans la langue littéraire, s'emploie pour mettre en valeur la personne et pour l'opposer à d'autres : *scio ego* « je sais bien, moi » ; *ego scio* « moi, je sais ». Aussi est-il souvent renforcé par des particules *-met*, *-pte* auxquelles peut s'adjoindre *ipse* : *egomet ipse*, *mēmet ipsum*, *mihipte*, ou suivi de *quidem*, *uērō*, etc. Toutefois, dans la langue parlée, *ego* a perdu de bonne heure une part de sa valeur intensive et n'a plus été que l'exposant de la 1^re^ personne à côté de *tū*, *ille*, etc. C'est le sens qu'il a souvent chez Plaute, e. g., Am. 41, *nam quid ego memorem...?* Les formes romanes remontent à une forme réduite **eo* provenant du passage de *ego* au rôle de mot accessoire ; cf. M. L. 2830, *ego*, **eo*. Panroman.

Le lat. *ego* a généralement un *o* bref en face de l'ω de gr. ἐγώ (cf., toutefois, *egō* dans Plt., Au. 457 ; Cis. 745, etc. ; v. C. F. W. Müller, *Plaut. Prosod.*, 30 sqq. ; Lindsay, *Early lat. verse*, p. 158). Mais, si les formes anciennes en *-ō* correspondent au gr. ἐγώ, il ne s'ensuit pas nécessairement que les formes en *-ŏ* résultent toutes d'un abrègement iambique, car, en dehors des formes en *-ō* du gr. ἐγώ et du latin ancien, on ne trouve ailleurs que des formes en *-ŏ*. L'indo-iranien (où le *h* sanskrit est isolé) a skr. *ahám*, av. *azəm*, v. perse *adam*, et c'est sans doute à la même finale que répond le *-a* de v. isl. *-ka* (*-ga*) en face de got. *ik*, v. isl. *ek*, v. angl. *ic*, qui suppose **egŏ* (le vénète *exo*, le falisque *eqo*, *eko* sont ambigus). Ce doit être aussi une voyelle brève qui a figuré dans l'original de v. pruss. *es*, lette *es*, à côté de v. pruss. *as* (forme usuelle), lit. *aš* (qui suppose une initiale *o*). Du reste, dans hitt. *uk*, *ug*, il n'y a pas de voyelle finale ; et rien ne prouve qu'il y en ait eu une dans les formes baltiques. Le v. sl. *azŭ* (et sl. commun **jazŭ*) suppose un ancien *ŏ* initial ; le *-ŭ* de la finale slave repose sur un *o* bref, sans doute suivi de nasale. Arm. *es* n'enseigne rien, sauf le timbre *e* de l'initiale. En somme, la forme indo-européenne est à poser comme **egŏ* alternant avec **ŏgo* et la nasale finale mobile qui figure dans beaucoup de formes indo-européennes. Ombr. *ef*, osq. *ifiv* sont douteux.

ēgregius : v. *grex*.

egula, -ae f. : sorte de soufre pour blanchir les laines (Pline).

eh : eh, hé ! Interjection, attestée CIL IV 1112, *aidili, eh, habes te bene*. Cf. *ēcastor*, *edepol*.

ehem, hem : interjection « tiens ! ». Marque la surprise et souvent l'étonnement joyeux.

eheu (*ēheu*), **heu** : hélas ! Marque la tristesse et l'abattement. Cf. *heu*, dont *eheu* semble un renforcement expressif. La variation de quantité de la voyelle initiale correspond à une différence d'intonation.

eho : interjection dissyllabique : holà ! Sert à appeler, comme *heus*. Marque aussi l'étonnement ou sert à renforcer une question : hein, quoi?

ei (*hei*) : interjection marquant la douleur ou la peine, correspondant à « aïe » ou à « hélas, malheur à ». S'emploie seul ou avec un pronom au datif : *ei mihi*. Renforcé de *oi*, dans *oiei* ; cf. Plt., Mi. 1406 ; Tér., Eu. 716. Cf. *oi* ; et *eheu*, *heu*. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi *a(h)*, *ō*, *hui*, etc.

eia (heia) : ah ! oh ! hein ! allons ! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. εἶα.

ēierō : v. *iūs*, *iūrō*.

ēiulō (*eiiulō*), **-ās, -āre** : se lamenter (absolu), déplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique ; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de *ei*, cf. *ululō* ; et le gr. αἴαι, αἰάζω.

Dérivés : *ēiulātiō*, *-tus*, *-ūs* ; *ēiulābundus*, etc. ; *ēiulitō*, *-ās* (Lucil.).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

ēlect(u)ārium, -ī n. : électuaire. D'après Keller, *Lat. Volksetym.* 74, serait un emprunt au gr. ἐκλεικτόν (Hipp., Dioscl.) (cf. *eclīgma*, *elīgmatium* de ἔκλειγμα), rapproché et dérivé de *ēlectus* sur le type *sanctus*, *sanctuārium*. M. L. 2838 ; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. ἐλατήριον « laxatif » (transcrit *elatērium* chez Marcellus Empiricus, 31, 3, qui l'explique par « sucus cucumeris siluatici »). Un doublet *ēlactuārium* est à la base de l'ital. *lattovaro* et de l'emprunt allemand *Latwerge*, m. h. a. *latwârje*. *Elactuārium* serait un contrepel pour **elatuārium*, dû au fait que le latin vulgaire *-ct-* s'était assimilé en *-tt-* et que l'étymologie populaire rapprochait le mot de *lac*, *lactis*. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. ἐκλεικτόν.

ēlegāns : v. *legō*.

elementum, -ī n. (surtout au pluriel *elementa*, *-ōrum*) : 1° principes, éléments ; 2° connaissances élémentaires, rudiment ; 3° lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique ; non attesté avant Lucrèce et Cicéron. De là gall. *elfen* « élément », bret. *elvenn* « étincelle ».

Dérivés : *elementārius*, *elementīcius* (tous deux d'époque impériale) ; *coelementātus* (Tert.).

Elementum recouvre dans tous ses emplois le gr. στοιχεῖον, qu'il traduit ; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, *illa initia, et ut e Graeco uertam, elementa* (= στοιχεῖα) *dicuntur*). Or, στοιχεῖον signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. στείχω, στοῖχος), puis rangée de lettres, τὰ στοιχεῖα ; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, *ut uerbis elementa uidemus*), puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, *Elementum*. Cette similitude absolue de sens entre στοιχεῖα et *elementa* a amené à supposer que *elementum* serait dérivé de LMN, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par **elepantum* « lettre d'ivoire » (de ἐλέφας) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans *Melerpanta*, de Βελλεροφόντης?) et reprise par Vollgraff, Mnem. 1949, p. 89 sqq., est indémontrable ; mais la conservation de *e* devant *le* (où *l* était vélaire) n'est pas favorable à une origine pro-

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

prement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

elēmosina (*elee-*), **-ae** f. : aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλεημοσύνη ; latinisé. D'où *elēmosinārius* : qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, **alemósyna*, **alemosina* (d'après *alō*?) ; v. h. a. *alamuosan* ; irl. *almsan* ; britt. *alusen*.

elephantus, -ī (puis *elephās* et *elephāns, -antis*) m. : 1° éléphant ; 2° « ivoire », et aussi « éléphantiasis » ; 3° nom d'un poisson de mer ou d'un cétacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. *Elephantus* est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἐλέφαντος de gr. ἔλεφας (cf. *abacus*), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus ; les Latins, faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase *Lūca bōs* ; cf. Varr., L. L. 7, 39. Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé concurremment avec *ebur* (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Sammonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italique et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis ; cf. Lucr. 6, 1114, *est elephas morbus qui propter flumina Nili | gignitur Aegypto in media neque praeterea usquam. — Elephantus* est la forme la plus anciennement attestée ; puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : *elephās* ou *elephāns* (comme *adamāns* à côté de *adamās*). Les dérivés *elephantinus, elephantiasis* (d'où irl. *elefenti*) sont aussi purement grecs ; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : *elephantia, -tiārius, -tiacus, -tiōsus*.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. *olifant*, v. ital. *lio(n)fante*, prov. *olifan, aurif(l)an*, M. L. 2841 ; de même irl. *elefaint*. En pénétrant dans les langues germaniques, *elephantus* a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. *ulbandus* ; v. h. a. *olbanta*, v. angl. *olfend*, etc. — Il est curieux, cependant, que toutes ces formes présentent un *o* qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. *oleum* de ἔλαι(Ϝ)ον), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite ; des faits de ce genre se retrouvent ; ainsi **urulāre*, sur quoi repose fr. *hurler*, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans *ululāre* surprend. Cf. aussi *adimās* en face de *adamās* (terme technique, comme fr. *olifant*), rom. *comperāre* et **seperāre* (sous *parāre*), etc.

ēlix, -icis f. (surtout au pluriel ; un exemple de singulier dans Ov., M. 8, 237) : canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif : *ēlicātōrēs* : ὑδροσκόποι (Gloss.). V. *colliciae* et *liquor* ; et *lax*.

elleborus, -ī (*hell-*) m., et **elleborum, -ī** n. : emprunt au gr. ἑλλέβορος (ἐλ-). Le terme appartient à la langue médicale ; le mot latin correspondant est *uērātrum*. M. L. 2850. Passé en breton : *elvor*.

Dérivés latins : *elleborō, -ās* ; *elleborōsus* ; fr. *aliboron*.

ellum, ellam : tiens, le voici ; s'emploie comme *eccum*, dont il est synonyme ; cf. Plt., Cu. 277-278, *parasitum tuom | uideo currentem — ellum — usque in platea ultima*. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de **en-lo-m* ; les formes romanes attestent un *e* ouvert, donc bref. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'*ĕ* de *ēn* est dû au monosyllabisme ; l'*ĕ* aurait subsisté dans **en-lo-*. Mais *ellum* peut avoir une autre origine (de **em-illom* > **em-(il)lum* > *ellum*) et l'*ē* de *ēn*, être ancien.

ellychnium, -ī n. : mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἐλλύχνιον, correspondant à lat. *līnāmentum*, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec *lūceō* (*inlunium* dans Apicius) ; cf. M. L. 2852, **lūcinium*.

ēlogium, -ī n. : 1° semble être le gr. ἐλεγεῖον transformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'*ĕ* initial au préfixe *ē-* et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec λόγος et *ēloquī* (cf. *antelogium* = πρόλογος, Plt.), *ēlogia Solōnis* « les distiques de Solon », d'où « épitaphe » (en vers ; déjà dans Caton) ; 2° courte formule (d'où *ēlogiō, -ās*, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec *eulogia* ; v. B. W. sous *éloge*. Les mots relatifs à l'élégie, *elegīa, -gion*, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -a, -um (quantité inconnue) : *-m significat languidum ac semisomnum, uel, ut alii uolunt, alucinatorem et nugarum amatorem, siue halonem* (?) *i. e. hesterno uino languentem, quod* ἑωλον *uocitant Graeci*, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, a une forme *helucum*. Ne figure guère que dans les glossateurs ; cf. Gell. 4, 19, 1 ; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloatius Verus rapprochant *elucus* de *alucinor* : *alucinari factum scripsit ex eo quod dicitur Graece* ἀλύειν, *unde elucum quoque esse dictum putat a littera in e uersa, tardidatem quandam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu uenit*. Cf. *helluor*?

ēlutriō : v. *ēluō*, sous *lauō*.

em : v. *is*.

em : particule « tiens » ; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de *emō* (au sens ancien de ce verbe) ; cf. Plt., Capt. 859, *cedo manum. — em manum* « donne ta main. — prends-la », où *em* correspond à *tene* qu'on lit v. 838 ; « *em* », *hoc cum gestu offerentis dicitur*, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à *tibi* : « tiens, voilà pour toi ! ». Joint à *ille, illic*, s'accompagne d'un geste démonstratif : Plt., Merc. 313, *si umquam uidistis pictum amatorem, em illic est*. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de *hem* et de *ēn*. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques ; supplantée par *ēn* (avec laquelle on l'a confondue) et *ecce*.

embractum : v. *imbractum*.

embrimium, -ī n. : sorte de coussin ou de matelas (Cassien ; Gloss.). Bas latin.

embroca (*in-, im-*), **-ae** (*embrocē*) f. : pansement humide. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. ἐμβροχή ; de là *embrocō, -ās*.

emem : v. *is*.

ēmineō : v. *minae*.

ēminus : v. *manus*.

emō, -is, ēmī, ēmptum, emere : sens premier « prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66, 21 : *emere, quod nunc est mercari, antiqui accipiebant pro sumere* ; cf. 4, 30, *abemito significat demito uel auferto : emere enim antiqui dicebant pro accipere* ; 332, 30, *redemptores proprie atque antiqua consuetudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum* ⟨*a*⟩*ut praebendum condixerant effecerantque, tum demum pecunias accipiebant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur : at hi nunc dicuntur redemptores, qui quid conduxerunt praebendum utendumque*. Ce sens est conservé dans *ēm* et dans les composés : *adimō, cōmō, dēmō, dirimō, eximō, interimō, perimō, prōmō, sūmō*. Cf. aussi *praemium*. A l'époque historique, *emō* apparaît spécialisé dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à *uendō*, par une restriction dont on retrouve l'analogue dans le fr. *acheter*, de *accaptāre*, et aussi dans le gr. λαμβάνω (cf. Aristoph., *Pax*, 1263, etc.). Une fois que *emō* eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaissait plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parfait en *-sī* : *cōmpsī, dēmpsī, prōmpsī, sūmpsī* (au lieu de l'ancien *surēmī*) en face de *adēmī*, etc. C'est *capiō* qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. *praehendō* ; cf. *uideō* : *-spiciō*).

A *emere* « acheter » se rattachent les dérivés : *emāx* (opposé à *uendāx*) adj. : qui aime à acheter ; *emācitās* f., *ēmptor, -tiō, -tiōnālis, -tōrius* ; *ēmptus, -ūs, -tīcius, -tīuus* ; *ēmptiō, -ās* (rare, époque impériale, sans doute d'après *uenditō*, classique et usuel), *ēmpturiō, -īs* et les composés : *coemō, -is, -ēmī, -ēmptum* (*coémpto* avec apex sur l'*e* dans le Mon. Ancyr. III 11) : acheter (où le préverbe marque l'aspect « déterminé »), noter *cōmptiōnalis* dans Plt., Ba. 976 ; *coēmptiō* : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari ; *redimō* : racheter, prendre à ferme, affermer ; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144 ; *redēmptor* (= *conductor*), *redēmptiō* (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « rédempteur », M. L. 7142 ; *redēmptūra* (époque impériale) ; *redēmptō, -titō, -ās*.

A *emere* « prendre » se rattachent, au contraire : *abemere* : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par *dēmō*, cf. plus bas, et *adimō* : « prendre à soi », puis « enlever » ; dérivés tardifs : *adēmptiō, adēmptor* ; *cōmō, -is, cōmpsi, cōmptum, -ere* : sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif *cōmptus*, e. g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif *cōmptus, -ūs*, 3, 845 ; cf. aussi P. F. 35, 18, *comptum genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant*. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer » ; *c. capillōs, comam* (peut-être *coma* et *comāns* ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens) ; de là « bien peigner » et, par extension de sens, « orner, embellir » ; *cōmptus* « bien peigné, soigné » et son contraire *incōmptus*, traduisant κομῳός et ἄκομῳος, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel *cōmptūs* au sens de « tresses, chignon », 1, 87, *cui simul infula uirgineos circumdata comptus* ; cf. **comptiāre*, M. L. 2107 ; *excomptiāre*, 2982 ; *dēmō, -psī* : enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, *quae ex arboribus dempta*), puis simplement « enlever, retrancher, ôter » ; *dēmptiō* (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église) ; *-dēmia* dans *uindēmia* et dans le composé plautinien *uirgidēmia* ; — *dirimō, -ēmī* : séparer, disjoindre, dissoudre ; et par suite « interrompre, remettre » (= *differō*) ou « détruire » ; *dirēmptus, -ūs* m. : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71) ; *dirēmptiō, -tor* (bas latin) ; *eximō, -ēmī, -ēmptum* (d'où **exemptāre*, M. L. 3004) : mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever » ; délivrer. En parlant du temps : *eximere diem*, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : *eximius* (= ἔξοχος, ἐξαίρετος) : mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de pair ». Peut-être à l'origine terme rituel : P. F. 72, 3, *inde dici coeptum, quod in sacrificiis optimum pecus e grege eximebatur, uel quod primum erat natum*. Conservé en gascon ; cf. M. L. 3017 ; *eximietās*. Autres dérivés : *exēmptiō, -tor, -tilis, -tus, -ūs* (Vitr.) ; *exemplum* : v. ce mot ; *interimō, interemō, -ēmī* : détruire, faire périr (cf. *interficiō*). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : *interēmptor, -trīx, -tiō, -tibilis* ; *perimō, peremō* : détruire (cf. *perdere*), Fest. 236, 7, *peremere Cincius in libro de uerbis priscis ait significare idem quod prohibere* ; *at Cato in libro qui est de militari pro uitiare usus est*. Dérivés : *perēmptālis*, adj. de la langue augurale : *-a fulgura*, cf. Fest. 236, 19, 284, 12 ; *perēmptiō* (St Aug.), *-tor* (latin impérial) ; *perēmptōrius* : 1° qui détruit ; 2° dans la langue du droit « péremptoire », *peremptorium edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perimeret disceptationem, h. e. ultra non pateretur aduersarium tergiuersari*, Dig. 5, 1, 70 ; — *praemium* : v. ce mot ;

prōmō, prōmpsī, prōmptum : mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où : *prōmus, -ī* m. : dépensier, économe (qui va chercher les provisions, cf. *condus*). Les formes *prōmum, -ī, prōma cella* (Tert.) « garde-manger » sont secondaires ; *suppromus* (Plt.).

prōmptus : tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à *parātus*), dispos » et « agile, rapide, prompt ». M. L. 6776.

Dérivés et composés : *prōmptō, -ās* (Plt.), fréquentatif de *prōmō* « distribuer » ; *prōmpt(u)ārius* : relatif au garde-manger, d'où *prōmpt(u)ārium* n. ; *prōmptulus* (St Jér.) ; *prōmptitūdō* (tardif). De *prōmptus* : *improptus* (époque impériale, rare) ;

prōmptus, -ūs m. : usité seulement dans l'expression *in promptū* (*esse, habēre, gerere*, etc.) « à découvert, à portée de la main » ;

exprōmō : produire, faire connaître, faire éclater ;

sūmō : v. ce mot.

L'ombrien a emantur « accipiantur » et, sur une borne, *emps* « emptus » (emprunté?) ; l'osque à *pertemest* « perimet », *pert-emust* « perēmerit », au sens de

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

inhibēre ; et *peremust* « percēperit »?, sens douteux, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de *emō* : *air-fo-emim* « je saisis », etc. — Les formes slaves et baltiques indiquent un ancien présent athématique ; car le présent a le vocalisme radical zéro, avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter » : acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. *imǫ* « je prends » ; et *vŭz-imǫ* « j'enlèverai », lit. *imù* (inf. *ĩmti*, cf. v. pruss. *īmt*) « je prends » ; le vocalisme *e* se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. *jemljǫ* « je prends » (cf. v. pruss. *immimai* « nous prenons »). — Il y a chance pour que la forme *ēmī* du perfectum soit une création relativement récente, comme *ēdī*, et dès lors le type *sūmpsī* n'aurait rien de surprenant ; toutefois, le lituanien a *ẽmė* « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de got. *niman* « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. νέμω « je partage » pour le sens), on peut admettre que *n-* y serait le reste d'un ancien préverbe **ni* (qui se retrouve dans v. h. a. *nidar* « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent ; le lette a, de même *ņemu* « je prends », avec *ņ* caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

ēmolumentum : v. *molō*. En dernier lieu, Benveniste, Latomus, 1949, p. 3-7.

empaestātus, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de ἐμπαιστός ; d'où *impaestātor* (Inscr.).

emplastrum, -ī n. : terme médical emprunté au gr. ἔμπλαστρον. Un doublet *emplastra* f. est attesté, ainsi que les dérivés *emplastrō* (*im-*), *-ās*, *emplastrātiō*, *-tor*, *emplastellum* (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863 ; et v. h. a. *pflastar*.

ēmungō : v. *mungō*.

ēmussitāta : v. *amussis*.

en : v. *in*.

ēn : même sens que *ecce*, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif ; Vg., B. 5, 65, *en quattuor aras* | *ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phoebo*. On trouve à l'époque impériale *en ecce* réunis. *En* s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques : Vg., Ae. 1, 461, *en Priamus* ; 612, *en ego uester* | *Ascanius* ; on le trouve dans des interrogations pressantes : Vg., Ae. 6, 346, *en haec promissa fides est?* ; aussi est-il souvent joint à *umquam usquam*, cf. P. F. 66, 27, *ēnumquam* glosé *ecquando*, cf. gr. εἴ ποτε. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, *en* rend l'ordre plus vif : *ēn age*, *ēn agedum*, *ēn aspice* (Ov., Am. 1, 8, 31 ; cf. gr. ἦν ἰδού, ἠνίδε) ; avec le futur, *ēn* joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. εἴ ποτε ; cf. Vg., B. 1, 63 ; 8, 6. M. L. 2866.

A en juger par *ellum* (v. ce mot), l'*ē* de *ēn* résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de *ellum* est douteuse et la longue de *ēn* peut être ancienne (gr. ἦν).

encaustus, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr. ἔγκαυστος. Le neutre *encaustum* (*encautum*) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. *encautārīī librī* « archives publiques », Cod. Theod.) ; de là le sens général de « encre » (v. fr. *enque*) pris par le mot dans les langues romanes (à côté de *atrāmentum* et de *tincta*). M. L. 2869 et B. W. sous *encre* ; germanique : m. b. all. *inket*, etc. Cf. aussi M. L. 2868, *encausticus*, et 2870, **encautīre*.

endo : v. *in*.

enim : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmative, en général placée après le premier mot principal de la phrase (cf. *etenim*, comme *attamen*), mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particulière, e. g. Plt., Tri. 1134, *enim me nominat* « c'est bien moi... », ou même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ae. 8, 84, *in lītore conspicitur sus*, | *quam pius Aeneas tibi enim tibi, maxima Iuno*, | *mactat*, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, *biuium nobis enim ad culturam dedit natura* ; 2, praef. 1, *ut ruri enim*, sans raison apparente. Souvent joint à des adverbes de sens voisin, *certē*, *nempe*, surtout *uērō*, d'où les formes renforcées *enimuērō*, *uēr umenimuērō*. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, *hae non sunt nugae, non enim mortualia. Enim* est usité de tout temps, mais pas plus que *nam* n'a subsisté dans les langues romanes.

L'osque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente *ē* ou *ī*, *ei*, inim, *inim*, ειν ειμ au sens de « et », qui s'exprime par *et* en latin et en ombrien ; de même, pél. *inom* ; l'ombrien a *eine*, *enem* et enu, *enom*, *ennom* (aussi enumek, etc.) au sens de lat. *tum*. Il ressort de là, d'une part, que le sens de *enim* est dû à un développement latin (du reste, *enim* se place autrement que les mots osques et ombriens, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes) ; de l'autre, que *enim* est apparenté à *nun-c*. C'est une particule du groupe de *nunc*, *nam*, *nem-pe*, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. *ener* « celui-là », arm. *na* « celui-là », v. sl. *onŭ* « celui-là », etc. — Le passage de **enem* à *enim* s'explique par le caractère accessoire du mot ; cf. *ūndecim* en face de *decem*. Le vocalisme *e* est conservé dans *nempe*. Pour l'*e* initial, cf. osq. *e-tanto*, gr. ἐ-κεῖνος, etc.

ennam : *etiamne*, P. F. 66, 23. Sans autre exemple ; sans doute corrompu ; l. *en iam*?

enocilis (Gloss.). Déformation de ἔγχελυς : anguille.

enōs : v. *nōs*.

***ēns, entis** : participe présent supposé de *sum*, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : *Graeci autem participio utuntur substantiuo* (scil. ὤν)... *quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus deficeret participii frequens. Quamuis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », « potens »*. En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantif *entia* ; dans les deux passages de Quint., I. O. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire *et queentia*, *ut queens*, et non, comme les anciens éditeurs, *atque entia*, *ut ens*, v. l'édition de Radermacher, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire τὸ ὄν, τὰ ὄντα, et le substantif correspondant à οὐσία est *essentia* ; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de *sum* est *-sēns*, usité seulement dans les composés tels que *ab-*, *prae-sēns* ; *Cōnsentēs* est douteux ; et si *sōns* « coupable » est à l'origine un participe de *sum*, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. V. *essentia*.

ēnsis, -is m. : épée. Même sens que *gladius*, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme *ēnsifer*, *ēnsiger* (imitation du gr. ξιφήρης, désignant Orion), *ēnsipotēns*. Diminutif : *ēnsiculus* = ξιφίδιον (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'ait pas passé dans les langues romanes. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent ; *ēnsis* a été supplanté par *gladius*, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romanes la concurrence de *spatha*, qui est grec ; cf. M. L. 8128 ; Couissin, *Les armes romaines*, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. *asíḥ* « épée » et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. ἄορ soit apparenté. L'*i* de *ēnsis* n'est pas plus essentiel que celui de *axis*.

enthēca, -ae f. : épargne ; matériel d'une exploitation ; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juristes au gr. ἐνθήκη ; de là *enthēcātus*, *-cārius*. M. L. 2876.

enubrō : *inhibenti*, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, *inebrae aues quae in auguriis aliquid fieri prohibent, et prorsus omnia inebra appellantur quae tardant uel morantur agentem*, et 97, 11, *inhibere* : *iniungere sed melius cohibere*.

Enubrō semble le datif d'un adjectif **enuber*, de **enhabros*, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe *en*, l'amuissement de *h*, le son *u* pris par *ă* en syllabe interne devant la labiale *b* et l'haplologie du suffixe **enubebhro-* > **enuber*, cf. *crē-ber* (si toutefois la forme ne remonte pas directement à **en-(h)abros*, cf. *taeter/taedet*, *piger/piget*). *Ineber* est une forme que son vocalisme dénonce comme plus récente. Les gloses ont une forme avec *i* : *enibrum*.

eō, īs, īī (ancien *īī* : *īuī* est rare et semble avoir été créé, d'après *audīuī*, *audīī*, pour éviter une scansion *īī*, sans abrègement de l'*i* initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. *īuerat*, Catul. 66, 12 ; *īuisse* est, toutefois, attesté depuis Plt., Mo. 842 ; cf. Lodge, *Lex. Plaut.* s. u. *eō*, et Thes. V 2, 626, l. 77 sqq. ; nombreuses formes contractées *īstī*, *īstis*, *īsse*, surtout dans les composés), **ītum, īre** : aller (aspect indéterminé, cf. *uādō*). S'emploie par extension d'objets inanimés : *aluus non it*, Caton, Agr. 157, 7 ; *incipit res melius ire quam putaram*, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés *abīre*, *exīre* : *saepe hominem paulatim cernimus ire* (= *exīre*, οἴχεσθαι), Lucr. 3, 526 ; *it dies*, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit porté vers un objet (comme le fr. *je vais* dans « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Caton ap. Fest. 280, 22, *quae uti prohibitum irem, quod in me esset, meo labori non parsi* ; a ainsi été employé pour former l'infinitif futur passif du type *ductum īrī*, cf. Plt., Ru. 1242, *mihi istaec uidetur praeda praedatum irier*. Usité de tout temps. A fourni quelques formes de la conjugaison du verbe *aller* dans les langues romanes, cf. M. L. 4545 ; B. W. sous *aller*, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, *uādō* et *ambulō* ; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfait simples pour recourir aux composés ; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

Eō sort de **eyō* ; les anciennes formes athématiques de la racine **ei-/i-* subsistent dans *īs*, *it*, *ītis*, *ī*, *īte*, d'où *īre* ; les formes à *-o-* sont passées au type thématique : *eō*, d'après la 3e personne du pluriel *eunt* de **ey-onti* (ancien athématique), comme toujours en latin : *īmus* est dû à l'influence du type *audīmus*. La 3e personne du pluriel *int* conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le *ei-* (d'où *ī-*) dans la conjugaison *īs*, *īmus* (en face de gr. ἴμεν), *ībam*, *ībō*. Le vocalisme radical zéro n'apparaît qu'au participe *ĭtus* (dans *ĭtum est* et *subitus*) et au supin *ĭtum* (remplaçant un ancien *ĭtum*) (cf. *ĭtus*, *redĭtus*, *redĭtūrus*) avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, *ĭter*. Le participe présente une alternance ancienne : *iēns*, *euntis* de **eyontes*. Quelques composés ont des formes de 3e personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent *-n-* : *obīnunt*, *prōdīnunt*, *redīnunt* (Enn.), cf. *dō*, *danunt*. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence *-nt* de formes à préverbes, telles que **red-ī-nt*. Le parfait *iī* est une forme récente, d'origine obscure, **ey-ei* ou **i(y)ei*, cf. ombr. *iust* « ierit »?

Itor, *-ōris* m. (n'est que dans les grammairiens) ; *itōria*, *-ae* f. : argent du voyage (Ps.-Aug.).

itus, *ūs* m. ; *itiō* : fait d'aller, marche. Tous deux classiques, mais rares. *Itus* est souvent joint à *reditus*. Les composés, au contraire, sont fréquents : *aditus* (M. L. 167) ; *ambitus*, *ambitiō*, *exitus*, *introitus* (mot d'Église, d'où irl. *intróit*), *reditus*, *sēditiō*. Un abstrait *-itium* figure aussi dans *exitium*, *initium*, etc.

A la racine de *eō* se rattachent : *itō*, *-ās* : doublet de *eō*, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2 ; Gell. 3, 18, 4 ; Plin. 9, 24 ; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de l'*i* ne se laisse pas préciser en latin ; l'ombrien semble remonter à **eitō*. Interprété généralement comme un fréquentatif de *eō* (cf. *ititō*) ; cf. cependant ombr. *etaians* « ītent », *etato* « ītātō », *ambr-etuto* « ambiuntō » (avec vocalisme radical *ei*), irl. *ethaid* « itat », gr. ἰτητέον « itandum », cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin **itā-*, **eitā-*. Composé : *aditō*, Enn., Sc. 425. Dérivé : *itiō* (cf. *cantō* et *cantitō*, etc.).

iter, *itineris* n. : hybride formé sur une flexion *iter*, **itinis* (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen **-ter-/-ten-*, non attesté hors du hittite nom.-acc. *itar* « route »(?) et du tokh.A *ytār* « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. *iter* ; v. Benveniste, *Origines*, p. 104 ; cf. le type lat. *iecur*), à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, *iter*, *iteris*. Sur *itineris*

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

a été refait, en outre, un nom.-acc. *itiner* : 1° parcours, chemin parcouru, marche, voyage : *iter ĭre, facere, habēre* ; *in itinere* ; *iter omne uiārum*, dit Lucr. 2, 266 ; 2° par extension, confondu avec *uia* : route, chemin, passage : *qua ibant, ab itu iter appellabant*, Varr., L. L. 5, 35, cf. *uerum iter gloriae* et *uiam gloriae*, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps ; demeuré partiellement en roman ; cf. ancien fr. *erre, errer* dans « chevalier errant », M. L. 4555 ; B. W. s. u. ; un verbe *iterāre* au sens de *iter facere* est attesté à basse époque. *Iter* a des dérivés attestés à basse époque : *itineror* = ὁδοιπορῶ ; *itinerārius, -a, -um* ; subst. *itinerārium*.

Pour *obiter*, v. ce mot.

Sur *eō, iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 145 et 156.

-es(s), -itis m., second terme de composé : celui qui va ; v. *comes, -itis*.

Eō a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi *ineō* « commencer », *intereō* « mourir », *pereō* « périr, être perdu », *uēneō* « être mis en vente » (en face de *perdō, uendō*). Alors, comme dans le cas de *uideō /aspiciō*, la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d' « aller » dans les composés : cf. *ingredior, interueniō*, etc.

abeō : s'en aller de ; skr. *apa-eti*, gr. ἄπ-ειμι, got. *afiddja* ; pél. *afḗd* « abiit » ? Souvent confondu avec *habeō* dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique : *trānsabeō* (cf. *trānsabigō*).

Dérivés : *abitus*, *-ūs* m., *abitiō* (archaïque et rare), *Abeōna*, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de *Adeōna*, cf. *Pōmōna* ; *abitōrium* « lātrina publica » (Inscr.).

adeō : aller vers, s'approcher, aborder ; *aditus*, *-ūs* m. ; *aditiō*, *-ōnis* (rare).

ambiō : v. ce mot.

ant(e)eō : aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours *anteō, antīre*, l'*e* de *ante* est purement graphique, comme celui de *de-* dans *deesse*. Un doublet ancien, *antideō*, est dans Plaute.

circumeō : aller autour, entourer, encercler, cerner ; circonvenir. Synonyme également de *ambīre* ; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions » ; *circu(m)itus*, *-ūs* m. : 1° circuit, révolution ; 2° terme de rhétorique = gr. περίοδος (Cic., Or, 61, 204) ou περίφρασις (Quint) ; *circu(m)itiō*, *-ōnis* f. : ronde, circuit ; circonlocution (déjà dans Tér. ; cf. *ambāgēs*). — Pour *circitō et circitor*, *-ōris*, v. *circus, circum*.

coeō = σύνειμι : 1° aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où *coetus*, *-ūs* « assemblée » (= σύνοδος ; cf. aussi le composé purement nominal *comitium* s. u.) ; 2° s'accoupler, s'unir charnellement, d'où *coitus*, *-ūs* m. ; *coitiō* : 1° rencontre ; 2° coalition, conspiration ; 3° = *coitus* (tardif).

dē-eō (Sall., Stace?) : artificiel d'après *abīre*.

exeō : sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018) ; franchir, éviter (avec l'accusatif) ; se terminer ; *exitus*, *-ūs* m. : sortie, issue ; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. *ésith* ; *exitiō* : sortie (rare) ; *exitium*, *-ī* doublet de *exitus*, spécialisé par litote (cf. *exitus exitiālis* Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente), destruction » (donné à basse époque aussi à *exitus*, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où *exitiālis*, *-ābilis*, *-iōsus*.

ineō, cf. ombr. *enetu* « inītō » : 1° aller dans, entrer dans ; 2° commencer (absolu : *ex ineunte aeuō*, et transitif : *inīre magistrātum*), entreprendre ; 3° saillir (en parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, *i. fēminam* ; *initus*, *-ūs* m. (rare et poétique) : approche (= *aduentus*) ; commencement (rare) ; ce sens est plutôt réservé à *initium* : commencement, début, origine ; au pluriel, « éléments ». Dans la langue religieuse : 1° auspices pris au début d'une entreprise ; 2° cérémonies d'initiation, mystères ; M. L. 4440 a, et celtique : irl. *init*, britt. *ynyd, enes*. Dérivés : *initiō*, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus souvent au passif *initiārī* « être initié » ; l'emploi dans le sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et **cominitiāre*, M. L. 2079 ; B. W. sous *commencer* ; *initiālis* (Apul.) ; *initiāmenta* (Sén.) ; *initiātiō* (Suét.) ; *initiātor*, *-trīx* (Tert.).

intereō : se perdre ; par suite « être perdu, mourir » ; *interitus*, *-itiō* ; cf. skr. *antar-itaḥ* ; pour le sens donné par le préverbe, cf. *interdīcō, interimō, interficiō*, M. L. 9676.

intr(o)eō : entrer dans ; *introitus* : entrée (abstrait et concret), M. L. 4515.

obeō : 1° aller au-devant ou contre, rencontrer, survenir (= *occurrō*) ; parcourir ; couvrir (*obdūcō*) ; affronter (*o. mortem*, d'où *obīre*, absolument « mourir », cf. *occumbere, oppetere, occidere*) ; se coucher (se dit des astres = *occidō*) ; 2° entreprendre, et par suite « exécuter » ; *obitus*, *-ūs* m. : 1° approche ; 2° disparition, mort ; coucher des astres (= *occāsus*). Irl. *obaid*. M. L. 6011 c.

pereō : disparaître, cf. Plt., Cap. 537, *utinam te di prius perderent quam periisti e patria tua* ; périr, être perdu ; cf. ombr. *per-etum* « peritum ». Sert de passif à *perdō*. Pas de substantif dérivé ; *perditiō* lui-même est très tardif (Lactance, Vulg.). Renforcé par *dis-* : *dispereō* (cf. *discruciō*). Le rapport avec *eō* a fini par n'être plus senti ; la Vulgate a un futur *periet*. Panroman. M. L. 6415. Voir *per*. Pas de substantif.

praeeō (*praeō*) : aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée : *praeīre uerbīs*, et simplement *praeīre* « réciter le premier, dicter », et par suite « enseigner ». — Pour *praetor*, v. ce mot.

praetereō : passer auprès ou le long de ; passer, dépasser ; échapper à (*non me praeterit*) ; omettre, négliger ; *praeteritus* : passé ; d'où *praeterita, -ōrum* « le passé » ; dans S[t] Hilaire, traduit le gr. τὰ παραλειπόμενα ; *praeteritiō* (tardif) : omission = παράλειψις.

prōdeō : s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser. M. L. 6768. Les dérivés *prōditiō*, *prōditus* sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec *prōditiō* de *prōdō*.

redeō : revenir, M. L. 7145 ; *reditus*, *reditiō* (rare). *Rediculus* : *-i fanum extra portam Capenam fuit, quia accedens ad Vrbem Hannibal ex loco redierit, quibusdam perterritus uisis*, P. F. 355, 7.

**sēd-eō* n'existe pas ; le latin dit *sēcēdō*. Mais *sēditiō* existe à côté de *sēcessiō* ; d'où *sēditiōsus*. Ancien (Plt.), usuel, classique.

subeō : s'approcher de ; venir sous ; venir à la place de (cf. *succēdō*) ; subir, M. L. 8364 ; *subitus* : proprement « qui vient sans être vu » (nuance marquée par *sub*, cf. *subripiō, sustrahō*, etc.) : d'où « soudain, subit », *subitō* « tout à coup », *subitāre* « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considérer comme un dénominatif de *subitus* ou un fréquentatif de *subīre*, cf. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 82 ; M. L. 8366 et 8365, *dē subitō*, M. L. 2607 ; britt. *disyfyd* ; *subitātiō* (Vulg.), *-tor* (Gloss.) ; *subitārius* (déjà dans Plt.) ; *subitāneus* (époque impériale) ; *subitānus* (Gloss.) ; *subitanter* (Fulg.), d'après *festīnanter* ; **subīcula* « vêtement », M. L. 8361.

trānseō : aller au delà, passer ; *trānsīre in* « se changer en » ; *trānsīre ad* « passer à ». Synonyme aussi de *praetereō* ; *trānsitus*, *-ūs* ; *trānsitiō* ; *trānsitor* (Itala) ; *trānsitārius* ; *trānsitiuus* (terme de grammaire), M.L. 8855 a, b.

Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eō nequeō* et *queō* : v. ces mots.

La racine **ei-*, **i-* fournissait un présent radical athématique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait ; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans skr. *éti* « il va », *imáḥ* « nous allons », *yánti* « ils vont », v. pers. *aitiy* « il va », gr. εἶσι, pl. ἴμεν ἴᾶσι, v. lit. *eiti* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *idǫ* (de **idǫ*) « je vais », à côté d'un infinitif *iti*. L'ombrien a *e* tu « ītō » et un passif *ier* « itum sit ». L'adjectif verbal en *-to-* a la forme brève : skr. *itáḥ* ; le « supin », la forme **eitu-*, skr. *étum*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simītū*? L'osque *amfret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplétif, *tiagu* « je vais », etc., où le groupe de *eō* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

eō : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quō, ut, quīn*. Joint à *id* dans le composé *ideō* « ceci parce ».

eō : particule locative « à ce point, jusque-là », *eō locī*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps ; cf. *adeō, usque eō* (*eō usque*, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quoad, quousque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. *is*.

epiphania, -ōrum n. pl. et **epiphania, -ae** f. sg., *epiphaniae* : emprunt au gr. τὰ ἐπιφάνεια [ἱερά] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879 ; passé aussi sous une forme savante en irl. *epiphain*.

epiraedium : v. *raeda*.

episcopus, -ī m. : surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. ἐπίσκοπος, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : *episcopālis, episcopātus, episcopium, -pia, episcopō, -ās*, CIL V 7136, 1. M. L. 2880 ; germ. *biscop* « Bischof » ; irl. *epscop*, etc.

epistula, -ae f. : preprement « envoi », Cic., Quint. fr. 3, 1, 3, § 8, *uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi*, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis « lettre » elle-même (= *litterae, cōdicillī*).

Emprunt au gr. ἐπιστολή, mais latinisé, comme le montre le traitement *u* de *o* intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. *épître*) et passé par là en got. *epistulans* acc. pl., irl. *epistil*.

Dérivés : *epistulāris, -rius*. *Epistolium, -licus* sont des transcriptions du grec.

epithema, -atis n. : topique. Emprunté par la langue médicale au gr. ἐπίθεμα, passé dans quelques langues romanes ; it. *pittima*, esp. *bizma*, etc. M. L. 2881.

epitomē, -ēs f. : abrégé. Emprunt au gr. ἐπιτομή, latinisé en *epitoma* (Flor.), d'où *epitomō, -ās* (rare, tardif).

eporaediae : v. *raeda* et *equus*.

epulum, -ī n. sg. et *epulae* f. pl. (un singulier *epula* est attribué aux *antiqui* par P. F. 72, 18 ; la forme la plus fréquente est *epulae* ; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble ; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux ; cf. *epulum Iouis* et les *VII uiri epulones* chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, *epolonos* (cf. Plt., Pe. 100, *coepulonus*, nominatif en *-us* refait sans doute sur le génitif pluriel *epulōnum*, d'après *colōnus* ; cf. *cūriōnus, décuriōnus*) *dicebant antiqui quos nunc epulones dicimus. Datum est autem his nomen quod epulas indicendi Ioui ceterisque dis potestatem haberent* ; id. 76, 16, s. u. *ferias* : *aliae* [sc. *feriae*] *cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque* ; Cic., Leg. 2, 25, 63 ; Off. 2, 16 ; Hor., C. 3, 8, 6, etc. ; souvent un repas de funérailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, *epulum, epulae*, comme *daps*, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là *epulāris* adj., *epulor, -āris* et ses dérivés, *coepulor* (Ambr.) ; *epulō* m., sert aussi de *cognōmen*. Ancien, usuel. Non roman.

Cf. sans doute *Ops, opēs, opus*, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse ; cf., pour la forme, v. isl. *afl*, v. angl. *afol* « force » et, pour le sens, skr. *ápaḥ* « cérémonie religieuse », avec *ā*, a côté de *ápaḥ* « opus », v. h. a. *uoba* « fête ». Le vocalisme *e*, à côté de *o*, est normal ; cf. *nebula*.

equidem : v. *quidem*.

equifer : v. *equus* et *ferus*.

equirine : *iusiurandum per Quirinum*, P. F. 71, 17. V. *ēcastor, edepol*.

equirria : v. *equus*.

equisaetum : v. *equus* et *saeta*.

equus, -ī m. (*equos, ecus* ; la graphie du nominatif et de l'accusatif *equus, equum*, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas *equī, equō*, etc.) : 1° cheval ; 2° machine de guerre analogue à l'*aries*, cf. plus bas, *eculeus*. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin *equa* avec un datif-ablatif pluriel *equābus* dans la langue des éleveurs. Les noms particu-

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

liers sont *asturcō*, *caballus*, *canthērius*, *mannus* et, à basse époque, *burrīcus*, *burricus*. *Equus* n'a pas subsisté dans les langues romanes, cf. *caballus* ; mais *equa*, terme spécifique, a survécu en partie, cf. M. L. 2883 ; B. W. sous *jument* (dans la lex Met. Vipasc., CIL II 5181, 1, 17, *equa* s'oppose à *caballus*, comme, dans la lex Salica, *iūmentum*).

Dérivés : *equō*, *-ās* (*equor*?) : aller à la corvée de chevaux (terme militaire, cf. *aquor*, *annōnō*, etc.) ; *equārius*, *-a*, *-um* (rare ; cf. M. L. 2884, *equārius* > esp. *yeguero*) ; *equīnus*, M. L. 2884 a ; *equīnālis* (tardif) ; *e.* (*herba*) prêle ; *equīle* (*equāle*, Mul. Chir.) n. : écurie ; *equiō*, *-īre* : être en chaleur ; *equīmentum* : prix de la saillie (cf. *catuliō*) ; *equīsō* (*equīsiō*, Gloss., d'après *muliō*, et *equīsius*, Iul. Val.) : palefrenier (cf. *agāsō*) ; *equolus*, *eculus*, *-a* ; *eculeus* : 1° poulain ; 2° chevalet ; instrument de supplice, sans doute sorte de pal, sur lequel on plaçait les esclaves pour en obtenir des aveux, cf. *hinnus* [*h*]*in*[*n*]*uleus* ;

eques, *-itis* m. : cavalier (le sens de « cheval » que signalent certains grammairiens, à la suite d'Aulu-Gelle 18, 5, dans un exemple d'Ennius, *quadrupes eques* (A. 237), est douteux ; sans doute faut-il entendre l'expression d'Ennius comme formée d'un groupe asyndétique désignant le cavalier et sa monture ; toutefois, cette interprétation erronée a entraîné quelques emplois, sporadiques et tardifs, de *eques* avec le sens de *equus*, notamment dans Grégoire de Tours, cf. Bonnet, *Le latin de Grég. de Tours*, p. 284 ; voir les exemples dans le Thes. V 2, 717, 20 sqq., et les justes doutes de F. Haverfield, Class. Rev. 13 (1899), p. 305). Au pluriel, *equitēs* : chevaliers, membres de l'ordre romain de ce nom, qui comprenait à l'origine les hommes appelés à servir dans la cavalerie (*equitātus*) et qui, par la suite, a désigné une catégorie de citoyens possédant un certain cens et certains droits, mais qui, dès la fin de la république, avaient cessé de faire un service militaire particulier. De *equo-ts*? Pour la formation, cf. ἱππότης. — De là : *equester*, *-tris*, *-tre* (ou aussi un masculin *equestris*) : de cavalier ou de chevalier ; *equitō*, *-ās* : monter à cheval, servir dans la cavalerie, manœuvrer (= ἱππεύω), d'où *ab-*, *ad-*, *circum-*, *in-*, *inter-*, *ob-*, *per-*, *praeter-*, *super-equitō* (époque impériale) ; *equitābilis* (= ἱππάσιμος) et *inequitābilis* (= ἄνιππος), Curt. ; *equitātus*, *-ūs* m. ; *equitium* n. : haras ; *equitiārius*, M. L. 2885.

Composés : *equirria*, *-ōrum* n. pl. (*equiria*, *ecurria*) : courses de chevaux, cf. Varr., L. L. 6, 13, et Gœtz-Schœll, *ad loc.*, de **equi-curria* avec haplologie ; *equisaetum* (*equisaetis*, *equisēta*) : *cauda caballī*, prêle des bois (= ἵππουρις), M. L. 2884 b, B. W. s. u. ; *equiferus* (Plin.), *equifer* (Gloss.) : cheval sauvage, cf. *ouifer*, *caprifer*, fait d'après le type grec ἵππαγρος ; *equimulga* m. (Sid.), trad. du gr. ἱππημολγός (Hom.), cf. *caprimulgus*.

Equos répond à **epos* du gaulois (dans *Epo-* des noms propres et *eporēdiae* dans Pline), irl. *ech*, v. angl. *eoh* (cf. got. *aihwa-* dans le composé *aihwatundi*), skr. *áçvaḥ*, av. *aspō*, v. perse *asa-*. Le *qu-* répond ici à *-k* + *w-*, comme on le voit par l'indo-iranien, par lit. *ašvà* (v. lit. *eschwa*) « jument », et par le *-πτ-* ou *-κκ-* de gr. ἵππος, ἵκκος (dont l'ĭ est inexpliqué, v. Boisacq, s. u.). Le féminin *equa* est une formation nouvelle, comme lit. *ašvà* et skr. *áçvā* ; le gr. ἵππος, masculin-féminin, conserve l'état de choses indo-européen. Le cheval avait pour les chefs indo-européens une grande importance, à cause de l'usage du char de guerre ; cf. *currō*.

Lat. *eques* doit être ancien, à en juger par gr. ἱππότης. Par opposition à *eques* a été fait *pedes* (v. ce mot sous *pēs*). *Equīsō* semble fait sur *agāsō*, lui-même obscur.

(h)ĕr, ĕris m. : 1° hérisson ; 2° machine de guerre composée d'une poutre hérissée de pointes de fer qu'on plaçait devant les portes pour en défendre l'entrée. La forme monosyllabique est rare et on y substitue ordinairement un dérivé : *ērīcius*, *-ī* m. C'est *ērīcius* (sur l'ī, v. Thes. V 2, 776, 46), qui a survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent **ērīcō*, *-ōnis*, M. L. 2897. Panroman. V. B. W. s. u. On trouve aussi, à partir de Pline, *ērīnāceus* (vulg. *īrē-*) (d'après *gallīnāceus*), qui désigne aussi un autre animal, *hyrax syriacus*, ou le lapin? V. Thes. s. u.

Adjectif : *ērīcīnus* (Aug., joint à *leporīnus*). Les gloses ont aussi un adjectif *ērīciātus* (noté *iri-*), CGL V 542, 30 : *hirsutus*, *iriciatus*, cf. fr. « hérissé ».

La perte de l'*h* initial dénonce un mot de la campagne. Plaute, Capt. 184, a un accusatif *irim* qui, si la forme est exactement transcrite, a un *i* issu de *ē* également dialectal. A côté de ce mot, les Latins ont emprunté au gr. ἐχῖνος la forme *echīnus* pour désigner l' « oursin » (cf. Plt., Rud. 297) et le hérisson en tant que comestible. *Echīnus* a été aussi emprunté dans le sens de « échine d'un chapiteau » (Vitr.), de « pot en métal », d' « écorce de châtaigne », tous sens qui appartiennent à des langues techniques. Il en a été tiré un adjectif *echīnātus* (Pline). Le mot est demeuré dans quelques dialectes italiens avec le sens de « oursin », M. L. 2825.

Le seul correspondant exact est χήρ · ἐχῖνος, Hes. Mais le nom semble apparenté à une série de mots désignant des « piquants durs » tels que v. h. a. *grōt* « pointe de rocher, arête de poisson, barbe d'épi », v. angl. *granu* « moustache », irl. *garb* « rude », etc. ; tout ceci probable, mais lointain. Cf. peut-être aussi χοῖρος « porc », de **χοριος*? — et, plus loin, *hirpus*, *hirtus* et *horreō*?

ercīscō (her-), -is, (h)erctum, -cere : partager une succession entre les héritiers. Terme de droit usité dans les expressions *actio familiae* (*patrimonii*, *rei familiaris*, *hereditatis*) *erciscundae* ; et (*h*)*erctum* « partage » ; (*h*)*erctum ciere* « appeler les héritiers à partager l'héritage » (*erctum* est ici un supin et l'expression équivaut à *dīuīsum prouocāre*), et (*h*)*erctum citum*, *non citum*, cf. P. F. 72, 20, *herctum citum*⟨*diuisio patrimonii*⟩ (suppl. Heraeus) *quae fit inter consortes* ; Gell. 1, 9, 12 ; Serv., Ae. 8, 642 (à propos de *ercto non cito*) ; et le composé *inercta* : *indiuisa*, P. F. 97, 27.

Mot technique et rare, dont le sens exact était perdu à l'époque classique, cf. Cic., de Or. 1, 327 ; la graphie sans *h* est mieux attestée ; l'*h* semble dû à l'influence de *hērēs*. Non roman.

Pas d'étymologie claire.

erēmus, -a, -um, adj. : désert ; **erēmus, -ī** f., subst. Emprunt tardif venu par l'Église au gr. ἔρημος, en un temps où les oppositions de quantité ne subsistaient plus. Prudence le scande *ĕrĕmus* (en conservant la place de l'accent ; cf. *butyrum*) et les formes romanes remontent à ce type, cf. M. L. 2891, *éremus*. Le dérivé *erēmīta* est emprunté à ἐρημίτης, M. L. 2890. On a aussi

erēmia (Ital.) ; *erēmōsus* ; *erēmitō*, *-mitās* ; *erēmīticus* ; *erēmizō* (Cass. Fel.) ; *erēmodicium* « défaut, contumace » = ἐρημοδίκιον (Ulpien).

ergā : v. *ergō*.

ergastulum, -ī n. : prison d'esclaves. Sans doute adaptation de ἐργαστήριον, avec désinence latine (d'après *stābulum*, *uinculum*). De là *ergastilus* (lire *-stulus*?) « esclave en prison » ou, d'après Non. 147, 5, « gardien de prison » (Lucil.) ; *ergastulāris*, *ergastulārius* (époque impériale). Le mot proprement grec ἐργαστήριον a été emprunté tel quel au sens de « atelier ». A la même famille appartient *ergata* m. « cabestan », de gr. ἐργάτης (Vitr.), demeuré en roman, M. L. 2894.

ergō : particule invariable, qui peut s'employer absolument comme conjonction ou comme postposition avec un complément au génitif : *correptum significat idem quod apud Graecos* οὐκοῦν (la scansion *ergŏ* indiquée par Festus n'apparaît qu'à partir d'Ovide, cf. Quicherat, *Thes. poet.* s. u., et Thes. V² 759, 10 sqq. ; c'est un effet de la tendance à abréger les voyelles finales, d'abord dans les groupes iambiques, puis dans tous les autres groupes) ; *producte idem quod* χάριν, *hoc est gratia, cum scilicet gratia intellegitur pro causa. Sed illud superius etiam sine exemplis notum est ; hoc inferius sic formatur cum dicimus de aliquo : statua donatus est honoris uirtutisque ergo, i. e. honoris uirtutisque causa*, P. F. 73, 1. Les deux emplois se ramènent au sens unique de « en conséquence de ». *Ergŏ* employé absolument est souvent joint à une interrogation ou à un ordre pour les renforcer, comme *donc*, *ainsi donc* du français : « va donc, c'est donc toi ». On le trouve aussi dans un récit pour reprendre un exposé interrompu par une digression : « je disais donc ». Souvent renforcé par *igiur*, *itaque*. Dans ce sens, *ergŏ* est fréquent, mais n'a toutefois pas survécu dans les langues romanes en dehors de la langue scolastique ; v. B. W. sous *ergo* et M. L. 2895. *Ergō* avec le génitif est archaïque ; il est surtout conservé dans des formules de la langue officielle ou juridique et semble disparu de la langue parlée ; cf. Thes. V² 759, 27-79. Ni Plaute ni Térence, qui emploient *ergā*, ne le connaissent. A l'époque classique, seule la langue de la poésie épique en a conservé quelques traces ; cf. Lucr. 3, 78 et Commentaire de Ernout-Robin, ad loc. *Ergō* est toujours postposé au substantif qu'il détermine : *uirtūtis ergō*, *cuius rei ergō*. Cet usage (comme l'emploi du génitif avec le mot) est en faveur de l'origine nominale de *ergō* ; cf. la construction de *causā*, *grātiā*, *fīnī*, *tenus* ; et *ergō* est sans doute formé de la préposition *ē* plus l'ablatif d'un substantif verbal de *regō* : **ē rogō* « en partant de la direction de », locution dans laquelle la voyelle brève interne aurait été absorbée phonétiquement après *r*. V. aussi *corgō*. Sur la fréquence d'emploi de *ergō*, *igitur*, *itaque* chez les auteurs, v. Thes. V 2, 760, 26 sqq.

A *ergō* se rattache *ergā*, sans doute formé analogiquement sur les couples *ultrō*/*ultrā*, *citrō*/*citrā*, etc. *Ergā* est seulement préposition, jamais conjonction. Il s'accompagne de l'accusatif et signifie « dans la direction de », au sens local (rare, attesté à basse époque, mais sans doute par reprise de l'usage ancien), et plus fréquemment « à l'égard de, envers » (sens classique et fréquent, qui s'est conservé dans toute la latinité). Dans la langue de Plaute, *ergā* est le plus souvent postposé au mot qu'il qualifie, comme *ergō*, e. g. Trin. 1128, *si quid amicum erga bene feci*. Mais, à mesure que l'origine nominale de la préposition s'est effacée, cet usage s'est perdu et, chez Cicéron, *ergā* précède toujours le mot qu'il détermine. Les grammairiens latins enseignent qu'*ergā* s'emploie seulement avec idée de bienveillance, au rebours de *in*, qui marque une idée d'hostilité ; mais la distinction est loin d'être observée, surtout dans la langue familière. *Ergā* est peut-être conservé en vieux portugais, cf. M. L. 2892.

erica, -ae f. : érice, bruyère en arbre. Emprunt au gr. ἔρ(ε)ϊκη, latinisé à côté de la transcription *erīcē* ; de là *erīcaeus*, **erīcula*, *-ae*. M. L. 2896, 2898.

ērigō : v. *regō*.

(h)erneum, -ī n. : sorte de gâteau, cuit dans un pot, (*h*)*irnea*, dont fait mention Caton, Agr. 81. Peut-être mot dialectal, cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. *irnea*.

ĕrō : v. *aerō*.

errō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1° errer, aller à l'aventure (d'où *errantēs*, Cic., N. D. 3, 51 = πλάνητες ; *inerrantēs* = ἀπλανεῖς) ; 2° sens moral « s'écarter de la vérité, se tromper » ; *auius errat saepe animus*, Lucr. 3, 463, etc. Ancien (Plt.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 2904.

Dérivés : *errō*, *-ōnis* m. : vagabond (Hor.) ; *errōneus* (époque impériale = ἀλιτήριος « pécheur, hérétique ») ; *error*, *-ōris* (ancien, usuel, classique ; cf. *amor*/*amō*) ; *errātiō*, *-tor*, *-tus*, *-ūs* (rares et tardifs) ; *errātum* (cf. *peccātum*) ; *errābundus* (Catul., Lucr. ; cf. plus tard *uagābundus*) ; *errāticus*, cf. Gell. 3, 102 ; M. L. 2905 ; *errātilis* (*-cius*) (surtout terme de la langue rurale, où il se dit des plantes) ; *errulus*, *errolus* (Evagr.) ; *errātīuus* (attesté par le témoignage des langues romanes), M. L. 2906 ; *errantia*, *-ae* (Accius).

Composés : *aberrō*, M. L. 19 ; *dē*(*e*)*rrō* ; *exerrō* (latin impérial), M. L. 3005 ; *inerrō* ; *oberrō* ; *pererrō*, qui à l'époque impériale remplace *peragrō*, *percurrō*, par besoin de substituer une expression neuve à une locution usée.

Formation en *-ā* d'un radical (peut-être désidératif) **ers-* qui se retrouve nettement dans got. *airzeis* « πλανώμενος », *airzjan* « πλανᾶν » (causatif). Le rapprochement avec le groupe de skr. *irasyáti* « il se met en colère » est fuyant de toute manière.

ērūca, -ae f. (*ērūcum* n. tardif) : 1° chenille ; 2° roquette, plante dont la tige velue rappelle la chenille. Attesté depuis Horace, mais sans doute ancien. Cf. peut-être le nom propre *Erūcius* (mais la quantité de l'*u* est contestée). M. L. 2907. Les formes *ūrūca* (Plin.), *ūrica* sont influencées par *ūrō* en raison de la vertu aphrodisiaque de la plante. Cf. *festūca*, *lactūca*, etc., et *ēr*?

ērudiō : v. *rudis*.

ērūgō : v. *ructō*.

erus, -ī m. ; **era, -ae** f. (forme ancienne *esa*, *domina* dans les Gloses? ; la graphie avec *h*, *herus*, influencée par *hērēs*, est incorrecte) : maître, maîtresse, par opposition à *seruus*, *famulus*. Le mot est souvent mis dans la bouche des esclaves, e. g. Plt., Am. 452 (c'est Sosie qui

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

parle), *nonne erae meae nuntiare quod erus meus iussit licet?*

Dérivé : *erīlis*, archaïque (Plt., Enn., Tér.) et repris par les poètes de l'époque d'Auguste (pas d'exemple dans la prose). Fait sans doute d'après *seruīlis*.

Composé : *erifuga*, Catulle 63, 51, fait sur *trānsfuga*.

D'après Festus, P. F. 73, 7, il aurait existé un substantif *eritūdō*, synonyme de *seruitūdō* et formé comme lui. Mais il n'y en a pas trace dans les textes, pas plus que de *eritium* (Gl.) fait sur *seruitium*.

Erus, concurrencé par *dominus*, est rare ; la prose classique ne l'emploie guère (Cic., Off. 2, 7, 24 ; Rep. 1, 41) ; il ne semble plus attesté après Horace et n'est pas représenté dans les langues romanes.

Le gaulois a, dans les noms propres du type *Esus*, un thème *esu-* qui semble être un nom de divinité, mais avec *ē*, d'après Lucain 1,445, qui ne s'accorde pas avec l'*ĕ* de *erus*. On a vu dans *erus* un ancien mot, employé notamment avec valeur religieuse, qui se retrouve soit dans hitt. *ēša-* « maître », cf. J. Friedrich, *Hethit. Wörterb.*, dans le thème iranien *ahū-* « maître, génie présidant à quelque chose. », et dans le nom religieux skr. *ásuraḥ* = av. *ahura-*, désignant un type de divinités de caractère moral. On aurait donc ici un terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin. Mais le rapprochement de skr. *ahū-* est contestable, et, sauf *densus*, et *domus*, il n'y a guère d'exemple d'un thème en *-o/e-* latin correspondant à un thème en *-u-* indo-iranien.

eruscum -ī n. : nom tardif de la ronce, *rumex* (Misc. Tir. 55, 4 et 7), *ruscus*, *rubus* ; cf. André, Rev. Phil. 1954, p. 56.

eruum, -ī n. (*eruus*, *-oris* n., Venant. Fort. 327, 10) : ers, lentille. Attesté depuis Plaute ; *eruilia*, *-ae* f. : petite lentille, genre de gesse ou de vesce ; *a Graeco sunt dicta, quia illi eruum* ὄροβος, *eruiliam* ἐρέβινθος *appellant*, P. F. 72, 20 ; M. L. 2909 ; *eruāceus* (Theod. Prisc.). Les formes romanes remontent à *eruus*, *-oris* (v. fr., prov. *ers*) et à *erum* (e. g. catal. *er*), attesté, du reste, dans les gloses, CGL III 390 ; M. L. 2910, et *Einf.*[2], p. 134 ; J. B. Hofmann, Gnomon, 14, p. 42. Passé en v. angl. *earfe*.

Le rapport avec gr. ὄροβος « vesce » et ἐρέβινθος « pois chiche » est d'autant plus difficile à établir que le suffixe *-ινθο-* indique, pour le grec, un emprunt à une langue égéenne. D'autre part, un mot semblable se retrouve en germanique, mais avec un *w* qui exclut le rapport avec β du grec : v. h. a. *araweiz* « pois », etc. Il s'agit sans doute d'emprunts indépendants dans chacune des trois langues à une langue inconnue d'un pays dont l'ers est originaire, sans doute l'Asie Mineure, ou de la Méditerranée orientale. Cf. *cicer*.

erysīpelas, -ātis n : emprunt fait par la langue médicale au gr. ἐρυσίπελας, passé dans la langue populaire et de là dans quelques langues romanes (it. *risipola*). M. L. 2911.

ēsca, **ēscāriola** : v. *edō*.

eschara, **-ae** f. : escarre. Emprunt livresque au gr. ἐσχάρα, passé dans la langue commune sous des formes altérées, *escara*, *scara*, *iscara*, *asc(a)ra*, d'où *ascarōticum*, qui ont survécu dans les langues romanes. M. L. 2915 a.

escŏ, **-is** : v. *sum*.

esox (*ōs*?), **-ocis** m. (et *isox*, *isex*, *issicius* tardifs) : poisson du Rhin, sans doute le saumon (Pline). De là *esocīna* f. « vivier pour l'*esox* ». Mot étranger, dont le celtique a l'équivalent : irl. *eo* (gén. *iach*), gall. *eog* « saumon » ; la finale rappelle *camōx*.

Esquiliae : v. *colō*.

essedum, **-ī** n. (*esseda*, *-ōrum* n. pl., d'où *esseda*, *-ae* f.) : chariot à deux roues. Le mot et l'objet qu'il désigne ont été empruntés aux Gaulois par les Romains. Attesté à partir de César et Cicéron. Virgile le qualifie de *Belgica*, G. 3, 204. Cf. *carrus*, *petorritum*, *carpentum*, etc.

Dérivé : *essedārius* (déformé en *assidarius*, CIL XIII 1997).

essentia, **-ae** f. : essence. Terme philosophique qui semble avoir été créé par Cicéron (cf. Sén., ad Luc. 58, 6, et Sidoine, Epist. [carmen 14] 4), quoique Quintilien en attribue l'invention soit à un certain Plautus, soit à Sergius Flavus (Verginius F. *Spalding*, Sergius Plautus *Teuffel*) ; v. Thes. V 2, 862, 53 sqq.). Traduit ἡ οὐσία. A été bâti sur *esse* d'après le type *patī*, *patiēns*, *patientia* ; *sapere*, *sapiēns*, *sapientia*. Il n'y a pas de participe **essēns* ; cf. Aug. loc. hept. 3, 32, p. 577, 3, dans Thes. V[2], 1875, 35. *Essentia* a pu servir de modèle à *substantia*, attesté à partir de Sénèque. *Essentia* a remplacé *nātūra*, trop général et imprécis ; cf. Aug., mor. Manich. 2, 2, 2. Ne figure dans les textes qu'à partir d'Apulée ; a été répandu par les théologiens : de là les dérivés tardifs *essentiālis*, *-liter*, *-litās*, et même *essentitās*. V. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 370-371 et la n. 30 ; Blaise, *Dict.* s. u.

et : et ; particule servant à unir deux mots et deux phrases. S'emploie pour ajouter quelque chose à une idée déjà exprimée : « et aussi, et de plus, et même », Plt., Amp. 266 sqq., *etenim uero quoniam formam cepi huius in med et statum | decet et facta moresque huius me habere similis item* ; ou, avec valeur temporelle, pour indiquer qu'une action succède à une autre : « et alors ; et après », cet emploi indiquant le sens ancien. *Et... et*, répété deux ou plusieurs fois, sert à marquer, comme le gr. καὶ... καὶ, une connexion spéciale entre deux ou plusieurs termes : « à la fois... et », Plt., Bacch. 427, *et discipulus et magister perhibebantur improbi*. *Et* peut accompagner les adjectifs et les adverbes marquant la parité ou la ressemblance, mais cet usage semble secondaire et résulte de la confusion qui s'est établie entre *et* et *atque*, *ac*. Du reste, dans ce rôle, la langue a toujours préféré cette dernière particule. *Et* tend à remplacer l'enclitique *-que*, dont il est synonyme et avec lequel il peut être en corrélation ; cf. Cic., Brut. 302, *memor et quae essent dicta contra, quaeque ipse dixisset* ; de même que, lorsqu'un des deux termes est négatif, la corrélation est *et... neque* ou *neque... et* (et non pas *et nōn*, qui a un sens spécial « et non pas ») ; cf. Cic., Fam. 10, 1, 4, *nec miror et gaudeo*. Usité de tout temps et, dans la langue populaire de l'époque impériale, élimine peu à peu ses synonymes. Panroman. M. L. 2919 (sur des emplois de *sīc* au sens de *et* dans les langues romanes, notamment en roumain, v. M. L. 7892 et Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 659). Est souvent joint à *nam* : *nam et*, cf. καὶ γάρ ; forme avec *enim* le composé *etenim* « et aussi ». Cf. aussi :

etiam : particule de liaison, temporelle ou de renforcement, obtenue par la juxtaposition de *et* et de *iam* dont l'*i* a été vocalisé : *ĕtiam*, cf. *nunciam*, *quoniam*. Le sens premier était temporel : « et maintenant, maintenant encore », e. g. Varr., L. L. 6, 54, *ibi olim fano consumebatur omne quod profanum erat, ut etiam fit quod praetor urbanus quotannis facit*. Cf. *nōn...etiam* « pas encore ». Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». *Etiam* est souvent joint à *quoque* ; il peut être répété dans le groupe d'insistance *etiam atque etiam* « encore et encore ». Joint à *sed*, il s'oppose à un *nōn modo* (*n. sōlum*, *tantum*) précédent : *nōn modo... sed etiam*.

Etiam sert encore de particule affirmative « et ⟨cela⟩ encore », voisine de notre « oui » ; cf. Cic., Mur. 31, 65, *misericordia commotus ne sis. — Etiam... — In sententia permanento. — Vero...* ; et il arrive à s'opposer à *nōn* : *aut etiam, aut non* = « soit oui, soit non » ; cf. Hor., Sat. 2, 5, 91. *Etiam* est le premier terme de juxtaposés qui tendent à se souder : *etiamdum*, *etiamnunc* (*-num*), *etiamtum*, *etiamsī* (cf. *etsī*, dont il est le renforcement).

L'ancienne particule **eti* se retrouve dans gr. ἔτι « de plus, encore ». En pélignien et en ombrien comme en latin, elle a servi à signifier « et » à côté d'un plus ancien ombr. *enom*, enu (et *enem*, ene) « tum », osq. íním, v. *enim*. Le gaulois a *etic* « et ». Le gothique a différencié *iþ* « alors, mais, et » du premier terme de composé *id-* dans *id-weit* « ὄνειδος ». Au sens de « au delà », qui paraît être le sens initial, l'indo-iranien a skr. *áti*, av. *aiti*, v. perse *atiy*. — Un développement de sens analogue s'observe pour **épi* : cf. skr. *ápi* « en outre, aussi », gr. ἐπί « sur », à quoi répond arm. *ew* « aussi, et » (synonyme exact de lat. *et* et *etiam*) ; et de même pour gr. καί dont l'étymologie n'est pas exactement connue.

Sur une parenté lointaine avec *ad*, v. ce mot, in fine.

etsī : conjonction, semblable au gr. καὶ εἰ, introduisant une restriction à une affirmation précédemment énoncée. Peut avoir une valeur : 1° coordonnante, comme gr. καίτοι, καίτοιγε, e. g. Cic., Att. 9, 10, 2, *do, do poenas temeritatis meae. Etsi quae fuit illa temeritas !* « Et pourtant... » ; 2° subordonnante, comme gr. καὶ εἰ « même si », c'est-à-dire « quoique », avec souvent *tamen* pour corrélatif. Peut être renforcée de *tam*, d'où *tametsī*, ou de *tamen*. Ancien, usuel et classique ; semble évité par la poésie de ton élevé (un exemple dans Vg., Ae. 9, 44). *Etiamsī*, *tam(en)etsī* appartiennent plutôt à la langue parlée. Voir le tableau des emplois de *etsī*, *etiamsī*, *tametsī*, *tamenetsī* dans le Thes. V 2, 964, 75 sqq. ; les deux derniers beaucoup plus rares. Cf. *quamquam*.

eu, **euge**, **eugepae** : bien, bravo. Exclamations de la langue comique, empruntées au gr. εὖ, εὖγε, εὖγε (πα-) παί.

euallō : v. *uannus*.

eu(h)āns : criant « évohé ! ». Participe-adjectif créé par les poètes (Catul., Vg.) à l'imitation du gr. εὐάζω ; cf. *euo(h)e* = εὐοῖ. La forme livresque *euāns* a gardé le vocalisme du modèle grec, tandis que dans *ouō*, *-ās*, l'*o* est conforme à la phonétique latine ; et la différence de sens s'est accompagnée d'une différence de forme.

euax : hourrah ! Exclamation marquant la joie (Plt., Enn.) sans doute empruntée à un gr. non attesté *εὐάξ ; cf. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 27. Cf. *euhān* ; *euohe*, *eu(h)ān*s de εὐάν, εὐοῖ, etc.

eugeneus, **-a**, **-um** : noble, généreux. Épithète du vin, de la vigne. Mot de la langue rustique (Caton, Colum., etc.), emprunté à un gr. *εὐγένειος, ou latinisation de εὐγενής.

eugium, **-ī** n. : *-um media pars inter naturalia muliebria*, Non. 107, 26. Du gr. εὐγεῖον, cf. εὔγειος « fertile ». Seulement dans Lucilius et Labérius.

ēuidēns, **-dentis** : qui se voit de loin, évident ; *ēuidenter* adv. Adj. employé par la langue philosophique à partir de Cic., Acad. 2, 17 et 18, pour traduire ἐναργής, comme *ēuidentia* traduit ἐνάργεια. Sur *ēuidēns* a dû être bâti *ēuideor* qu'on lit dans Arnobe. Le sens médio-passif de l'adjectif se retrouve dans *uehēns* « qui est véhiculé » en face de *uehō* « je véhicule », *gignentia* « les créatures » en face de *gignō* « j'engendre », *animāns*, etc.

eunūchus, **-ī** m. : eunuque. Emprunt au gr. εὐνοῦχος, attesté depuis Térence.

Dérivés : *eunūchō*, *-ās* (Varr.) ; *eunūchiō*, *-ās* (Ital., à côté de *eunūchizō*) ; *eunūcha* (Soran.). Irl. *eunach*, britt. *eonych*.

ex, **ē**, **ec-** : préverbe et préposition. La forme de la particule dépend de l'initiale ou du groupe initial du mot suivant. *Ex* est constant devant voyelle ; *ec* ne se rencontre qu'en composition devant *ƒ* : *ecferō*, *ecfārī*, *ecfertus*, et, du reste, le *c* du préverbe tend à s'assimiler : *efferō*, etc. *Ex* préverbe se réduit à *ē* devant les sonores *b*, *d*, *g* et les sonantes *l*, *m*, *n*, *r*, *i* et *u* : *ē-bibō*, *ē-dicō*, *ēgredior*, *ēligō*, *ēmittō*, *ēnatō*, *ērigō*, *ē(i)iciō*, *ēuādō* (cf. *sēuirī*) ; il subsiste aussi devant *c*, *qu* : *excutiō*, *exquīrō* (peut-être réduit dans la prononciation à *es-*, comme le montre la graphie *esquiliae*), devant *s* : *exsequor*, *exstō* (prononcés *exequor*, *extō*, qui sont, du reste, graphiquement attestés) ; devant *s* : *extrahō*. Devant *p* on a indifféremment *ē* (d'après le type *ēbibō*) ou *ex* : *ēpōtus*, mais *expellō*. V. Ernout, *Philologica* II, p. 198 sqq.

Pour *ex* préposition, les règles, tout en étant généralement les mêmes que pour *ex* préverbe, sont moins strictement suivies. Ainsi on trouve constamment *ex lēge*, *ex parte*, *ex locō*, et inversement *ē somnō*. On lit dans Cic., Rep. 6, 14, *qui ex corporum uinculis tamquam e carcere euolauerunt*. D'une façon générale, la langue familière ou parlée préfère *ex* ; *ē* est une forme de la langue écrite. Le sens premier est : hors, hors de (avec la nuance « de l'intérieur de »), et *ex* s'oppose à *in*, comme *ab* s'oppose à *ad*. Ce sens explique que *ex* s'accompagne de l'ablatif. *Ex* préposition s'emploie avec les verbes l'ayant déjà pour préverbe : *exīre ex urbe* (comme *ezīre urbe*), et aussi, par extension, avec des composés de *dē-* ou de *ab-* : Cés., B. G. 4, 2, 3, *ex equis desiliunt*. Sur le sens de « hors de » se sont greffés différents sens dérivés : 1° en quittant, à la suite de (sens temporel), à partir de ; 2° à la suite de (sens causal), conformément à (*ex animi sententiā*, etc.), du fait de, d'après, selon ; 3° « de », marquant de quelle matière un objet est fait ou tiré : *statua ex aurō*. A ces sens dérivés se rattachent diverses locutions qui se sont fixées

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

dans un sens donné : *ē regiōne* « en partant de la direction, en ligne droite », *ex rē* « en partant de l'intérêt de, conformément à l'intérêt », etc.

En composition, *ex* marque l'idée de sortir : *eō/exeō, gradior/ēgredior, rudis/ērudiō* ; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : *efferō* (*ec-*), *extollō, ēuehō*. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation ; d'où les composés du type *expers, exsanguis, ēdentulus, exanimis*, etc., avec les dénominatifs *exossāre* (Plt.), *exanimāre*, etc. Dans les inchoatifs, *ex-* marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : *excandēscō, efferuēscō* ; de même dans les dénominatifs du type *efferō* (de *ferus*), *externō, exacerbō*, etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : *bibō/ēbibō, doceō/ēdoceō, faciō/efficiō, hauriō/exhauriō* ; cf. *puiser/épuiser*. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. *uinciō/ēuinciō, uītō/ēuītō*, d'où, à basse époque, des formes comme *ēlangueō, ēlanguēscō*. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme *expurgō* = ἐκκαθαίρω, *ēmungō* = ἀπομύσσω. *Ex* a servi aussi, comme *ab* et surtout *dē*, à renforcer des formes adverbiales : *exaduersus* (*-sum*) = *aduersus* « en face », tiré de *ex aduersō* ; *ē contrā* (Itala) ; *exinde, exin* ; *exim* (qui n'est pas identique à *exin* ; cf. *illim, istim*) « ensuite, depuis ». Usité de tout temps. Comme *ab, ex* a été supplanté dans les langues romanes par *dē*, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes ; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : *exter* (*exterus*) : du dehors, étranger. Classique (Cic., Cés.), cf. M. L. 3086, et *extera*, 3087, les « êtres » d'une maison ; employé surtout au pluriel : *-ae gentēs, nātiōnēs*. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, *exterus* a été doté d'un comparatif *exterior, -ius* (opposé à *interior*), cf. *exterius*, M. L. 3089, et d'un superlatif *extrēmus* « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe *-mo-* sur un instrumental en *-ē*, cf. *postrē-, suprē-mus* ; ou formation analogique d'après *dē-mum*? Subst. n. *extrēmum* « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée ; à basse époque, on lui crée un comp. *extrēmior* (Apul.) et un superl. *extrēmissimus* (Tert.) ; cf. *postrēmissimus*, etc. M. L. 3103 et 3101, **extrēmāre*. Un autre superlatif est *extimus*, issu de **ex-tomos* ; cf. *intimus*. Rare, non attesté après Pline. A *exter* se rattachent *extrā* (*exstrad*, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) « au dehors » (s'oppose à *intus*) ; « hors de » (s'oppose à *intrā*), puis « sans » (cf. *citrā*), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même ehtrad « extrā » ; l'ombrien apehtre « ab extrā ». Composés : *extraordinārius* (classique) ; **extrō* (cf. *intrō*), conservé dans *extrōrsum* (*-sus*), M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de *intrō*, a tiré un verbe *extrō, -āre* ; cf. Non. 104, 20, *Afranius Auctione* (5) : *simul limen intrabo, illi extrabunt ilico* ;

externus (cf. *internus*), qui tend à remplacer *exterus* (il est difficile de décider si le verbe *ex(s)ternō* et l'adjectif *externātus* (Catul. 64, 71 et 165) se rattachent à *externus* ou à *sternō* ; le sens qui le rapproche de *aliēnō* indique, en tout cas, une influence de *externus*) ; *extrāneus* (cf. *intrāneus*), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M. L. 3098, irl. *echtran*, britt. *estron* ; d'où *extrāneō* (Apul.) ; *extrārius* (rare, mais classique ; cf. *contrārius*) ; *extrīnsecus* : du dehors, de l'intérieur. Adverbe formé de **extrim* (cf. *exim, illim, istim*) et de *secus*, comme *intrīnsecus*, usité comme adjectif dans Tert. et Grég. Tur. ; *extrōrsus* (gramm.), M. L. 3104.

Lat. *ex* répond à gr. ἐξ pour le sens, pour l'emploi et pour la forme. La forme *ē* est issue de **egz*, c'est-à-dire de la forme de **eks* devant toute consonne sonore, occlusive ou sonante ; il en est de même de ombr. *ē* (noté *e-he*). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la forme *eh* dans toutes les positions : osq. eestínt « extant », ehpeí latas-set « expīlātae sunt », ombr. *eheturstahamu* « exterminātō », *ehueltu* « iubētō ». L'irlandais a *ess-*, qui sert de préverbe ; *eks-* est attesté en gaulois. La forme *ass*, qui, en irlandais, sert de préposition, doit reposer sur **°ks*, forme à degré zéro. On s'explique de même le slave commun **jīs* (devant consonne sourde), **jīz* devant tout phonème sonore, y compris les voyelles ; v. sl. *is, iz* (sans jer final), pol. *s, z*. Devant voyelle le traitement **egz* attendu a été éliminé en latin ; il y a eu généralisation de *ex*. Le lituanien a généralisé *iš* (le vieux lituanien connaît encore *iž*) et le lette *iz* ; v. pruss. *is* est ambigu. Arm. *i-* avec l'ablatif pour indiquer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plus haut, lat. *exter, extimus* n'a de correspondant qu'en celtique : gall. *eithyr* « excepté », *eithaf* « extrême, dernier », irl. *im-echtar* « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germanique, **ud* s'est largement développé (got. *ut* « au dehors, hors de », etc.) n'ont pas gardé **eks*. — D'autre part, il est remarquable que le grec n'a aucune forme du type de *exter, extrā*, malgré l'importance de ἐξ ; en revanche, ὅστερος y répond à skr. *úttaraḥ* « extérieur », ὕστατος à *uttamáḥ* « extérieur », av. *ustəmō* ; le grec, le slave, le baltique ont ainsi une place intermédiaire entre l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le germanique, de l'autre. Les formes italiques telles que lat. *exter, extimus* ont l'air d'être nouvelles.

exacum (*-con*), **-ī** n. : sorte de centaurée purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

exagium, -ī n. : balance, pesée (bas latin). Cf. *agina, exigō, exāmen*. Non emprunté au gr. ἐξάγιον, comme l'a supposé Cuny, MSL 18, 424 ; mais c'est le mot grec qui provient du latin. M. L. 2932 ; fr. *essai*.

1. exāmen, -inis n. : aiguille, languette sur le fléau de la balance ; par suite « pesée, examen, contrôle ». De là *exāminō, -ās* « mettre en équilibre, peser ; examiner », M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardifs : *exāminātiō, -tor, -trīx, -tōrius*.

2. exāmen, -inis n. (*exāmina, -ae* f. dans Vict. Vit.) : essaim d'abeilles ; puis « troupe, bande, nuée (d'oiseaux, de sauterelles, etc.) » ; *exāminō, -ās* « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. *esamin*.

Les deux *exāmen* sont étymologiquement un seul et même mot, qui se rattache à *exigō* et provient de **ex-ag-s-men*, cf. *iūmentum* de *iouxmentum* ; la forme à préverbe est indépendante de la forme simple *agmen*, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de *exigō*, a eu pour effet de les séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Latins. Pour *exāmen* « essaim », cf. gr. ἄφεσις et ἀφίημι, et peut-être ἑσμός, que certains rattachent à ἵημι, d'autres à ἕζομαι.

examussim : v. *amussis*.

exanclō : v. *anclō*.

exbolus? : *Naeuius in Tunicularia* (103 R.) « *exbolas aulas quassant* », *quae eiciuntur, a graeco uerbo* ἐκβολή *dictum*, Varr., L. L. 7, 108. Lire *ecbolas*?

exbrōmō : v. *brōmus*.

exburae, exbures : — *exinteratas, siue exburae, quae exbiberunt, quasi epotae*, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

excatarissō -āss, (attesté dans Pétr., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait *excatarissastī*) : sans doute de *ex* + καθαρίζω au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de son argent).

excētra, -ae f. : 1° serpent (hydre de Lerne) ; 2° terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rappelle *mulcetra* (cf. *mulceō*), *porcetra* (cf. *porcus*), *fulgetra* (à côté de *fulgetrum*) et *ueretrum*, tous mots de caractère populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. ἔχιδνα par un intermédiaire étrusque **echitra*, v. Devoto, St. Etruschi, 2, 338 sqq. ; 3, 283.

excidiō, -ōnis f. (l'ĭ est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sept. troch. : *séd eapse illa qua excidionem fácere condídici óppidis*, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, *excidionem urbis a caedendo dictam manifestum est*. Inséparable de la forme *excīdium*, *exscīdium* et de *exscindō* (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, *exscindere parat castella* ; pour le doublet, cf. *oblīuium, obliuiō*) ; sans rapport avec *excīdō*, ni avec *excīdō*. Cf. *discidium*. L'hypothèse de l'existence de deux mots *excidiō* et *excīdiō* est peu vraisemblable. V. Thes. s. u.

Excidiō ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute ; *excīdium*, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. *scindō*.

excitō : v. *citō*, sous *cieō*.

exclūdō : v. *claudō*.

excrēmentum : v. *cernō*.

excrēmentum : v. *crēscō*.

exculcātor : v. *scultātōrēs*.

exedum, -ī n. : plante inconnue, qui guérit de la léthargie. Plin. 24, 175.

exemplum, -ī n. : échantillon ; exemple, modèle ; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003 ; irl. *esimul*, *sompla*. *Exemplum* est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle ; cf. *emō, eximō, eximius*. Sur le développement du *p*, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 165.

De *exemplum* dérive l'adjectif *exemplāris*, usité surtout sous la forme neutre substantivée *exemplar, -āris* « modèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de *exemplum* par Festus, P. F. 72, 5 : *exemplum est quod sequamur aut uitemus. Exemplar ex quo simile faciamus. Illud animo aestimatur, istud oculis conspicitur*. Sur le pl. n. *exemplāria* a été formé à basse époque *exemplārium*. Dérivés tardifs : *exemplō, -ās* ; *exemplātus*. V. H. Kornhardt, *Exemplum*, Göttingen, 1936.

exenterō, -ās, -āui, -ātum, -āre : arracher du ventre, éventrer, vider. Verbe plautinien (Epid. 183, 320, etc.), créé d'après gr. ἐξεντερίζω, repris par la langue impériale. Cf. *ēuiscerō*.

exerceō, -cēs, -cuī, -citum, -cēre : 1° poursuivre, chasser, *e. ferās*, Dig. 7, 1, 62 ; 2° agiter, ne pas laisser en repos : *corpora... adsiduo uarioque exercita motu*, Lucr. 2, 97 ; *ambitio... animos hominum exercebat*, Sall., Cat. 11, 1 (le participe *exercitus* est joint à *sollicitus*, Cic., Mil. 2, 5 ; à *inquiētus*, Plin., Ep. 7, 2, 2) ; par affaiblissements successifs : « travailler », *e. humum* ; puis « pratiquer, exercer » (avec un complément de chose, *e. artem*, ou de personne, *e. aliquem, e. sē*).

Dérivés :

exercitus, -ūs m. : sens premier « exercice », cf. Plt., Ru. 296, *pro exercitu gymnastico et palaestrico hoc habemus* ; spécialement « exercice militaire, revue militaire » (*imperāre, dimittere exercitum*). De ce sens abstrait on est passé au sens concret de « soldats rassemblés pour l'exercice ou pour la revue ; armée », par un développement comparable à celui qu'on observe dans *classis, legiō*. Le sens de « armée » donné à *exercitus* apparaît dès les premiers textes ; les historiens opposent *exercitus* à *classis* ou à *equitātus*. *Exercitus* étant ainsi spécialisé, le sens de « exercice » est passé à *exercitiō, -tium* et surtout à *exercitātiō, -tator*.

Exercitor « entraîneur, maître de navire » ; *exercitō, -ās* : 1° exercer fréquemment, exercer ; 2° agiter, troubler ; surtout employé au participe *exercitātus*, à côté de *exercitus* « éprouvé, tourmenté » (sens moral).

Tardifs : *exercibilis, exercipes*.

Exerceō est un composé de *arceō*, mais la spécialisation de sens a effacé tout rapport sémantique avec le simple.

exfir : *purgamentum, unde adhuc manet suffitio*, P. F. 69, 29. Sans autre exemple. Peut-être forme corrompue d'un verbe **exfiō*, apparenté à *suffiō*.

exfutī : *effusi, ut mertat pro mersat*, P. F. 71, 13. V. *fundō*.

exiguus, -a, -um : proprement « exactement pesé » (*exiguus numerus*), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « exigu, étroit », etc. ; substantivé *exiguum* n. : *-m spatii* « un peu d'espace ». Adv. : *exiguō, -guē* ; subst. *exiguitās* « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « exiguïté, petitesse ». Composé : *perexiguus*.

Non attesté avant Térence, classique, usuel. Non roman.

Exiguus est l'adjectif dérivé de *exigō* dans le sens technique de « peser », comme *ambiguus* de *ambigō* (cf. *contiguus, assiduus, relicuus*, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans *mediocris, modicus* et fr. *congru*. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Caesellius ap. Cassiod. 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec *indigeō* (dont l'adjectif est *indigus*), ni avec *exīlis*.

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)

exīlis, -e : fin, mince, maigre, sec ; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à *exiguus*, à *macer*, à *inānis*, à *ieiūnus*. Opposé à *tumēns, plēnus, grauis*. Attesté depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de *exīlia*, M. L. 3014 a.

Dérivés : *exīliter, exīlitās*.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait *exīlis* de *ex* et *īlia* ; le sens initial aurait été « efflanqué » ; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à *egeō* ni l'explication par **cx-ag-slis* ne satisfont non plus. Sans rapport avec *exiguus*.

exim ; exinde, exin : v. *ex*.

eximius : v. *emō*.

exolēscō, exolētus : v. *alō, adulēscō*.

exorcismus, -ī m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἐξορκισμός ; d'où *exorcizō* (*-cidiō*) et ses dérivés (cf. *baptizō*).

ex(s)pectō : v. *speciō*.

expediō : v. *pes*.

expergīscor : v. le suivant.

expergō, -is, -pergī (?), **-pergitus** (Lucr. 3, 929, d'où *expergitē* adv., Apul.), **-pergere** : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : *expergēfaciō*, d'où *expergēfactiō* (tardif) ; et chez Apulée et Aulu-Gelle, *expergēficus, -ficō, -ās*. De *expergō* il existe un inchoatif déponent de sens moyen, *expergīscor* (*-scō*, Pompon.), *-eris* : « s'éveiller », qui, rapproché de *pergō* par l'étymologie populaire lorsque *expergō* fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjectif verbal qui forme son parfait *experrēctus sum* ; cf. P. F. 69, 17, *experrectus a porrigendo se uocatus, quod fere facimus recentes a somno*, et Non. 47, 4, *exporrectum* : *extentum*, avec une citation de Varron où *exporrectus* (confondu avec *experrectus* ; v. *porgō*) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre *expergitus* et *experrēctus* ; ainsi P. F. 70, 12, *experrectus est, qui per se uigilare coepit* ; *expergitus ab alio excitatus quem solemus dicere expergefactum*. La forme *expergiscere* est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud, Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que *exper-gīscor* était à rapprocher du présent av. *fra-γrisəmnō* « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. *jāgárti* « il veille » et gr. ἐγείρω « j'éveille », ἐγρήγορα « je suis éveillé ». Isolé en latin, *expergīscor* aurait passé dans le groupe de *regō* auquel appartient *pergō* ; mais la dissimilation supposée est sans autre exemple en latin, et l'adj. *expergitus* semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par *uigil*, qui appartient à un groupe occidental.

experior, -īris, -īrī : v. *perīculum* et *perītus*.

explō, -ās, -āre : v. *plō*.

explicit : forme tardive d'indicatif de *explicō*, créée sur *explicuī, explicitum*, création favorisée par l'existence de *incipit*, avec laquel *explicit* faisait un couple antithétique ; cf. Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*, 432 sqq. ; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement usitée dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de « finit, s'achève ». V. *plectō*.

explōdō : v. *plaudō*.

explōrō, -ās, -āuī, -ātum:, -āre : battre le terrain, reconnaître, explorer (sens propre et figuré) ; et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec *experior*). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *explōrātor*, qui dans la langue militaire a pris le sens d' « éclaireur » et aussi d' « espion » ; *explōrātrīx* (Cassien) ; *explōrātiō* ; *explōrātōrius* ; *inexplōrātus* (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas *explōrō* de *plōrō, implōrō*, mais il doit y avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : *explorare antiquos pro exclamare usos, sed postea prospicere et certum cognoscere coepit significare. Itaque speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silentio perspicit, explorator pacata clamore cognoscit*. Peut-être *explōrāre* est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny, Mél. Havet, p. 85 sqq., qui fait de *explōrō* un composé de **plōrō* dénominatif d'un substantif hypothétique **plōro-* « sol, terrain », apparenté à v. irl. *lár*, all. *Flur*. V. *plānus*.

exporgō : v. *porrigō*, sous *regō*.

exprētus : adj. qui figure dans un vers contesté de Plt., Ba. 446, *it magister quasi lucerna uncto expretus linteo*. Le sens semble être « enveloppé, entortillé » ; mais aucune des explications proposées n'est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

Exquiliae : v. *colō*.

ex(s)ternō : v. *externus*, sous *ex*, et *sternō*.

exta, -ōrum (un gén. pl. *extum* dans Pac. ap. Cic., Or. 46, 155 ; on trouve aussi *extae* f. pl.) n. pl. : viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, *exta homini ab inferiore uiscerum parte separantur membrana*. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, *exta dicta quod ea dis prosecentur, quae maxime extant eminentque*. — De **ex-secta*? Cf. *prōsecta, prōsiciae*.

Dérivés et composés : *extāris* (*aulam extarem* « pot à faire cuire les tripes », Plt., Ru. 135, forme dissimilée, par suite du voisinage de *aula*, de *extālis*, v. Wackernagel, IF 31, 256) ; *extālis* (Chir., Vulg.) : gros intestin, rectum ; *extispex* m. (Acc.) ; *extispicium, -spicus* ; **extilia*. M. L. 3090 b.

extemplō : v. *templum*.

exterus, externus : v. *ex*.

exstō, exsistō : v. *stō*.

extorris, -e : exilé. Synonyme de *exul*, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, *is exul extorrisque esto*. Cf. encore le rapprochement de

extorris et de *solum* ap. T.-L. 5, 30, 6, *agere alqm extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem*. Adjectif composé de *ex* + *torris* apparenté à *terra*. Vieux mot demeuré usuel et classique.

Vocalisme *-o-* à noter au second terme d'un composé ; cf. *meditullium* et peut-être *sōbrius*. C'est le type illustré par πατέρες, ἀπάτορες, ζεά, φυσίζοος.

extrā, extrēmus extrinsecus : v. *ex*.

exul, exsul, -lis c. : exilé. Ancien, usuel ; irl. *esul*.

Dérivés : *exulō* (*-lor*, Lact., Hyg.), *-ās* : être exilé' et ses dérivés tardifs *exulātiō, -tor, -tus* ; *ex(s)ilium* : exil, M. L. 3016 ; v. h. a. *ihsilī*, d'où *exiliō, -ās* (depuis Irén.), M. L. 3015 ; *exilica causa, quae aduersus exulem agitur*, P. F. 71, 6 ; *ex(s)ulāris*, Apul. ; *exulātīcius* ; *exiliātīcius*.

Ex(s)ul est mis en rapport par les Latins avec *solum* : *omnes scelerati atque impii quos leges exsilio affici uolunt, exsules sunt, etiamsi solum non mutarint*, Cic., Parad. 4, 2, 31 ; cf. aussi l'expression consacrée *exilii causa solum uertere*. De là la graphie *exolatum* dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit *exsul* dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie *exul, exilium*. Cf. *extorris, extorrāneus, exterminō*. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans *amb-ulō* ; v. ce mot.

exuō, -uis, -uī, -ūtum, -uere : dévêtir, dépouiller ; *exūtus* « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

exuuiae f. pl. (surtout poétique) : dépouille d'un animal, vieille peau du serpent ; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 191, *induuiae tuae atque uxoris exuuiae*, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ae. 2, 275, [*Hector.*] *exuuias indutus Achilli*. *Exuuiae* est formé comme *rel(l)iquiae* ; le second *u* doit noter un phonème de transition entre *u* et *i* voyelle : cf. *fluuius* en face de *-fluus*.

A *exuō* s'oppose : *induō* « revêtir », proprement « mettre sur soi » ; avec le préfixe *ind-*, cf. *endo, indu*, d'où, par analogie de *indūtus*, coupé *in-dūtus* ; *exdutae* (lire *-tiae*?) : *exuuiae*, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif *induor, indūtus* ; forme pronominale *sē induere* « se mettre dedans » ; *se induere in laqueum*, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : *cum se nux plurima siluis induet in florem*, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec ἐνδύω, ἐνδυτός, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influer sur les emplois qui ont été faits de *induō*.

Dérivés : *indūuiae* f. pl. (archaïque et rare) : vêtement qu'on met sur soi ; *indūtus, -ūs* m. : fait de mettre sur soi (opposé par Varron à *amictus*, v. *amiciō*) ; *indūtilis* « qu'on peut mettre ou entrer dans » ; *indūtilis uomeris*, Cat., Agr. 135, 2 ; *indūcula* f. « chemise de femme » (Plt. ; mot sur lequel on a sans doute formé *subūcula* « vêtement de dessous ») ; *indūmentum* n. et *super-induō, -mentum* (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi *reduuiae* « envie aux doigts ». Pour *indusium*, v. ce mot.

Exuō, induō sont composés d'un verbe **-ewō*, **-owō* qu'on retrouve dans le composé ombrien *an-ouihimu* « induiminō » ; cf. arm. *aganim* (avec vocalisme initial *a-*), v. sl. *-uti* « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. *aoθrəm* « soulier », lit. *aũti* « mettre des souliers », *aũklė* « porter des souliers », *aũklė*, lette *áukla* (même suffixe que dans *sub ūcula*). V. *uestis* et *ōmentum*.

BDD-B178-E © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 21:31:43 UTC)